

Séance d'échanges autour du CSRE : Les hommes de média s'approprient le document

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 03 OCTOBRE 2022

1192

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Burkina FASO

Chute de Paul Henri S. Damiba ou la chronique d'un désamour



Médiation de la CEDEAO : A quand la libération des 46 ivoiriens ?



Rentrée scolaire 2022-2023 : Le PM pi, Abdoulaye Maïga donnera le ton à l'école Mamadou Konaté



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

02 Oct.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

598

Nouveaux cas confirmés

42

Nouveaux guéris

16

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

524 218 Vaccinations incomplètes

1 861 682 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 683

Guéris

31 661

Décès

742

dont 163 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.22



P.19



P.26



/ Une /

Burkina FASO : Chute de Paul Henri S. Damiba ou la chronique d'un désamour

P.5

/ Brèves /

Libye : 42 corps découverts dans un charnier à Syrte

P.12

Région de Gao : Enquête sur l'incident survenu à Amarakad

P.12

Burkina : Tirs de gaz lacrymogènes de l'intérieur de l'ambassade de France pour disperser des manifestants

P.13

Syndicat national des officiers de police : Le lieutenant de police Emmanuel Kodio aux commandes

P.13

Station compacte de Kalabambougou : Bientôt la fin du stress hydrique en commune IV

P.14

Rentrée scolaire : Les fournitures scolaires hors de portée

P.14

Rentrée scolaire 2022-2023 : Le PM pi, Abdoulaye Maïga donnera le ton à l'école Mamadou Konaté

P.15

Médiation de la CEDEAO : A quand la libération des 46 ivoiriens ?

P.15

/ Actualité /

Rentrée scolaire : Des kits scolaires à plus de 1000 élèves offerts par la SIFMA.SA17

P.18

Milieu carcéral : Un nouveau manuel comme boussole !

P.19

Emploi et formation professionnelle : Le Tchad à l'école de l'ANPE

P.20

Insécurité à Gao, Ansongo, Kidal : Médecins Sans Frontières au secours des déplacés

P.20

81eme session du Conseil d'Administration de la Banque Malienne de Solidarité :

Ça va

P.21

Détenu pour meurtre : Diamassé Bagayoko en a pris pour 7 ans et doit payer 10 millions FCFA de dommages-intérêts

P.22

/ Politique /

Séance d'échanges autour du CSRE : Les hommes de média s'approprient le document

P.26

Respect du chronogramme des élections : La MODELE-Mali alerte !

P.28

Dr. Lamine Keita, Économiste : « La liberté des prix au mali est la règle, et le contrôle l'exception »

P.29

/ Culture & société /

Divorce : L'union perd sa sacralité

P.33

/ International /

Nigeria/présidentielle 2023 : Des milliers de partisans de Peter Obi défilent à Lagos34

P.34

En Afrique : Une décennie de coups d'État

P.35

/ Sport /

CAN-2025 : "Aucun pays ne sera favorisé" pour l'organiser (président CAF)

P.36

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



APPEL
GRATUIT

80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Burkina FASO

Chute de Paul Henri S.

Damiba ou la chronique

d'un désamour

Vendredi 30 septembre 2022. Les ouagalais se réveillent au son de tirs d'armes. Toute la journée, la situation était « confuse ». Même si, à force d'habitude, les burkinabé entrevoyaient un coup d'Etat en préparation. Le deuxième en 8 mois, dans la même année 2022. Cette fois contre le tombeur de Rock Marc Christian Kaboré, le lieutenant-colonel Paul Henri S. Damiba. Dans la soirée un groupe de jeunes militaires, lourdement armés, fait son apparition sur la RTB, Chaîne de télévision nationale (suspendue toute la journée). Au milieu de ses frères d'armes, feuilles en mains, le capitaine Kiswendsida Farouk Azaria SORGHO, lit une déclaration. Il annonce, entre autres, l'éviction du lieutenant-colonel Paul Henri S. Damiba, la suspension de la constitution, la dissolution de la Charte de la transition, la fermeture des

frontières et l'instauration d'un couvre-feu de 21 à 05h du matin. Il conclut en révélant l'identité du nouvel homme fort : le Capitaine Ibrahim Traoré, assis à sa droite, le regard ferme. 34 ans... Le coup d'Etat porte sa signature.

Les historiens, plus tard, se pencheront sur les causes profondes des événements politico-militaires du 30 Septembre, 1er et 2 Octobre 2022 au Burkina Faso. Dans l'immédiat, l'observateur attentif peut suggérer certaines explications à l'éviction annoncée du lieutenant-colonel Paul Henri S. Damiba. En l'occurrence l'érosion du soutien populaire dont avait bénéficié le déchu Damiba, l'exacerbation des clivages au Faso et enfin l'augmentation des salaires des ministres de

L'érosion du soutien populaire

Les burkinabé s'en souviennent. Le capital sympathie du lieutenant-colonel Paul Henri S. Damiba - au 24 janvier 2022, date du renversement du président Rock Marc Christian Kaboré - était quasiment à son zénith. Des milliers de burkinabé, dans les rues comme dans les médias sociaux, lui témoignaient leur soutien et même leur gratitude. C'est que le pouvoir Kaboré peinait à résorber l'insécurité. Chaque jour, ou presque, les populations se réveillaient en apprenant qu'un territoire de la République était tombé aux mains des terroristes avec, généralement, des bilans macabres au sein des forces de défense et de sécurité et/ou des civils. Face à cette situation, beaucoup appelaient un coup d'Etat de leur vœu, car disaient-ils en substance « **si la situation devait perdurer, le Burkina Faso cesserait d'exister** ». C'est donc avec beaucoup de soulagement qu'une bonne partie de ses compatriotes a salué le coup de force du lieutenant-colonel Paul Henri S. Damiba contre Rock Kaboré ; d'autant que, dès son premier communiqué, le Mouvement Pour la Sauvegarde de la République (MPSR) qui rassemble les putschistes du 24 janvier, avait clairement indiqué vouloir mettre un terme à « **la dégradation de la situation sécuritaire qui menace les fondements même de notre nation** ». Paul Henri S. Damiba semblait avoir endossé les revendications des populations. Or, huit mois après, l'espoir a laissé



place aux désillusions. Les fruits n'ont pas tenu la promesse des fleurs. Comme, sinon pire que sous Kaboré, la dégradation de la situation sécuritaire s'est particulièrement accentuée. Si plusieurs spécialistes ont noté une réorganisation de la stratégie militaire, sur le terrain celle-ci peina à dérouter les groupes armés terroristes. Face à ce constat, le pouvoir Damiba opta pour l'option du « **dialogue** » avec les groupes armés. Solution qui était loin de faire l'unanimité. Au total, la gouvernance

sécuritaire du MPSR inspirait aux burkinabé une impression générale d'inefficacité sinon d'amateurisme. Le 26 septembre dernier encore, un convoi de ravitaillement a été visé par des groupes terroristes dans la localité de Gaskindé. Aussi, en échouant à rassurer les burkinabé, en faisant moins que Rock Kaboré sur le plan sécuritaire, le lieutenant-colonel Paul Henri S. Damiba s'est aliéné une bonne partie de la population...Il faut dire qu'il a, par ailleurs, contribué à diviser celle-ci.

L'exacerbation des clivages

Malgré sa chute du pouvoir et son exil ivoirien, à la suite d'une insurrection en 2014, l'ancien président Blaise Compaoré a conservé beaucoup de soutiens au Burkina Faso. Après sa condamnation à perpétuité dans le procès Sankara, ses partisans ont vivement plaidé, voire réclamé une grâce présidentielle en sa



faveur pour, disaient-ils, faciliter son retour au Faso et la réalisation de la réconciliation nationale. Comme on l'imagine, un tel discours semblait totalement inaudible pour les partisans de Thomas Sankara pour qui, si Blaise Compaoré devait revenir au Burkina Faso, ce serait pour payer sa dette de justice, en passant par la case prison. C'est donc avec beaucoup d'indignation et de colère que ceux-ci ont assisté au bref séjour du Blaise Compaoré au Burkina Faso en juillet 2022 ; Blaise Compaoré, dont le voyage a été organisé par le pouvoir Damiba dans l'objectif de poser les bases de la réconciliation nationale. Au contraire, en faisant venir et en laissant repartir un homme condamné par la justice burkinabé, Paul Henri S. Damiba aura convaincu les plus sceptiques de « rouler » pour Blaise Compaoré dont, beaucoup estiment qu'ils voudraient restaurer le pouvoir. En atteste, entre autres, l'attribution par Damiba du ministère de la réconciliation nationale à M. Yéro Boly...ancien ministre de Blaise Compaoré. De la sorte même, le président de la transition burkinabé aura échoué à se placer au-dessus des clivages politiques. Ce qui, logiquement, devait affaiblir son assise populaire...

L'augmentation des salaires

En juin 2022, quelques journaux révèlent que le pouvoir de la transition a substantiellement

augmenté le salaire de ses ministres. Ainsi, rapporte RFI, « **la rémunération des ministres est ainsi passée de 973 320 à 2 386 256 et celle du Premier ministre, Albert Ouedraogo, de 1 089 720 à 2 782 717 francs CFA. Soit des augmentations respectives de 145 % et 155 %, selon le journal L'Événement** ». Cette mesure aura gravement décrédibilisé le pouvoir Damiba. En effet on peine à comprendre, au Burkina Faso, que le gouvernement « **s'embourgeoise** » ainsi, à l'heure où certains citoyens peinent à manger deux repas par jours. Ce déphasage ainsi créé, et parfaitement assumé, aura également fragilisé l'image de Paul-Henri S. Damiba dans l'opinion burkinabé dont une bonne partie réclamait son départ, à défaut d'un changement de pratiques...

A ces explications s'ajoutent des crises intestines au sein de l'armée, et le trop d'assurance affichée par Damiba qui n'hésitait pas à défier ses frères d'armes en affirmant que, celui-ci qui n'était pas satisfait de sa gouvernance pouvait faire son coup d'Etat. L'« offre » manifestement a eu un preneur...

Coup d'Etat et après ?

Pour l'heure, tout indique un retour au calme. Le nouveau coup d'Etat est effectivement consommé. Selon des sources locales, Paul-

Henri Sandaogo Damiba aurait accepté de démissionner avec la médiation des religieux. Toutefois, pour l'heure, aucun document formel n'en atteste. De même, qu'aucun communiqué officiel ne confirme ni n'infirme l'information qui voudrait que Damiba soit actuellement au Togo. Toutefois, à l'heure où ces lignes sont écrites, le nouvel homme fort du Faso, le Capitaine Ibrahim Traoré, a levé le couvre-feu. Il assure, par ailleurs, que la fermeture des frontières ne concerne pas les véhicules et camions humanitaires, le fret, les véhicules et camions transportant du produit et des équipements destinés aux forces de défense et de sécurité. Par ailleurs, il assure l'expédition des affaires courantes en attendant la désignation d'un président de transition par les forces vives de la nation, assure un communiqué officiel des nouvelles autorités. En attendant des interrogations demeurent. Et quelle attitude adoptera la CEDEAO ? Pour l'instant, l'impuissante demande au Capitaine Ibrahim Traoré de respecter les engagements de Damiba sur l'organisation des élections et la durée des élections. Pauvre CEDEAO ! Comment le Capitaine Ibrahim Traoré compte-t-il consolider son pouvoir ? Les heures et jours avenir nous en diront davantage.

■ Malik WOGO



■ Ballinu Montana



Le groupe Qatar National Bank choisit Khaby Lame comme ambassadeur pour la Coupe du monde 2022

Snap: Ballinumontana7
#bMSCOm



■ Boubacar Yalkoue



Triste nouvelle Notre confrère Aliou Touré, journal Le Démocrate, a perdu sa femme.

■ Jeune Afrique



Le président de la transition, Mamadi #Dombouya, a reçu ce mercredi à #Conakry le procureur de la Cour pénale internationale, Karim Khan, en marge de l'ouverture du procès du massacre du 28 septembre 2009.



■ Kassoum Thera



Apparemment le bas peuple peuple n'est pas avec Damiba contrairement aux intellectuels

■ Issa Kaba



Bah Daw se prépare pour être médiateur de la CEDEAO au Burkina Faso.

Maliballon - Suivre

Le maouloud étant prévu de la nuit du Vendredi 7 Octobre au Samedi 8 Octobre, ce même Samedi l'AS Real de Bamako doit jouer son match aller du 2^e tour des éliminatoires de la coupe CAF. Le lendemain (Dimanche 9 Octobre) le Djoliba AC aussi doit jouer son match aller du 2^e et dernier tour des éliminatoires de la ligue des Champions. Il est urgent que le département des Sports, les responsables de ces clubs (AS Real, Djoliba AC) et Ançardine aient un compromis ou délocaliser le baptême du Maouloud. Notez également que le 26 Mars est le seul stade homologué par la CAF et la FIFA au Mali pour jouer les matchs internationaux. À bon entendeur salut.



■ NIANG TV



#Burkina_Faso : DAMIBA a démissionné tout en posant sur la table 7 conditions selon les Responsables Religieux et coutumiers...

DECLARATION DES FAITIERS DES COMMUNAUTES RELIGIEUSES ET COUTUMIERES SUR LA SITUATION NATIONALE

Notre cher pays le Burkina Faso vit des moments d'incertitudes. En ces moments difficiles où il y a un risque d'escalades aux conséquences dramatiques, les communautés religieuses et coutumières ont été amenées à effectuer une médiation entre les belligérants. Suite aux actions de médiation menées par lesdites communautés,

Le Président Paul-Henri Sandaogo DAMIBA a proposé lui-même sa démission afin d'éviter des affrontements aux conséquences humaines et matérielles graves.

Le Président DAMIBA a posé sept (7) conditions :

1. La poursuite des activités opérationnelles sur le terrain
2. La garantie de la sécurité et de la non-poursuite des FDS engagés à ses côtés
3. La poursuite du renforcement de la cohésion au sein des FDS
4. La poursuite de la réconciliation nationale
5. Le respect des engagements pris avec la CEDEAO
6. La poursuite de la réforme de l'Etat
7. La garantie de sa sécurité et de ses droits, ainsi que ceux de ses collaborateurs.

Le Président du MPSR le Capitaine Ibrahim TRAORE a accepté ces sept conditions.

Les autorités coutumières et religieuses invitent la population au calme, à la retenue et à la prière pour notre chère patrie le Burkina Faso.

FAIT A OUAGADOUGOU LE 02 OCTOBRE 2022



■ Serge Daniel



Burkina Faso/ D'après mes informations, le Colonel Damiba démissionnaire a quitté ce 2 octobre Ouaga pour Lomé. Le Président Faure accepte en le recevant, de participer au dénouement de la situation .

■ Wassim Nasr



#BurkinaFaso hier soir à #Ougadougou un militaire putschiste avec de le drapeau de la #Russie sur un blindé aux couleur de l' #ONU. Tout un symbole

#BurkinaFaso saccage aux portes de l'ambassade de #France à #Ouagadougou, tentative d'y introduire des objets incendiés. Ceci s'inscrit clairement dans la suite des accusations des putschistes & chercherait à provoquer une riposte française qui sera une carte à jouer avec la rue

■ Martin Fayulu



Je demande au Président de l'Assemblée nationale d'arrêter d'harcèler et d'intimider les honorables JB. Kasekwa et D. Sesanga. Il doit plutôt publier la fiche de paie des députés avec toutes les rubriques en vue d'édifier les congolais. M. Mboso doit démissionner avec son bureau.

■ Fahad Ag Almahmoud



Il y a 3 jours je me disais : pourquoi le Burkina, un pays à environ 70% musulman la quasi totalité des dirigeants est chrétienne ? Et voilà un musulman premier à ce niveau de responsabilité. Qu'Allah le guide.



■ Kemi Seba Officiel



Nous menons une lutte contre la Francafrique qui a tué nos pères, qui asphyxie économiquement et militairement nos peuples, et nous irons au bout. Nous ne menons AUCUNE violence contre des individus . Ce n'est pas notre paradigme. Nous



On avertissait hier le scélérat Damiba que ça allait chauffer pour lui. Et cette nuit patatra . Et ce n'est que le début...Aux soumis à la FRANÇAFRIQUE , aux mendiants du néocolonialisme, vous êtes tous sur un siège éjectable... Si vous saviez seulement tout ce qu'on sait



Gouvernement du Mali



Commémoration de l'Indépendance de la Guinée : Arrivée du Premier ministre par intérim, le Colonel Abdoulaye Maïga à Conakry
Le Premier ministre par intérim, le Colonel Abdoulaye Maïga, à la tête d'une délégation de haut niveau, est arrivé ce vendredi 30 septembre 2022 à Conakry.
Au nom du Président de la Transition, Chef de l'État, S.E. le Colonel Assimi Goïta, le Chef du Gouvernement par intérim prendra part aux festivités marquant le 64e anniversaire de l'Indépendance de la République de Guinée.
La délégation qui accompagne le Premier ministre par intérim est composée du Président du Conseil national de Transition, l'Honorable Malick Diaw, du Ministre des Transports et des Infrastructures, Mme Dembéle Madina Sissoko, du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, M. Abdoulaye Diop, du Ministre de l'Economie et des Finances, M. Alousséni Sanou, du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, M. Lamine Seydou Traoré, du Ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social, Mme Diawara Aoua Paule Diallo, du Ministre-Directeur de Cabinet du Président

de la Transition, le Commandant Demba N'Daw. CCRP



Mamadou Ismaila KONATE



«La CEDEAO trouve inopportun ce nouveau coup de force ...» ...M. le Président de la Commission de la CEDEAO, y'a t-il des coups de force opportuns ? Quel est le critère d'opportunité ? Ce communiqué est maladroit à quelque endroit...





Ministre de la Refondation de l'Etat

SIGRH

Projet SIGRH : Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines

Suite au lancement officiel du Projet SIGRH - **Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines** de l'Etat et des Collectivités Territoriales le 24 mai 2022 par le Président de la Transition, Chef de l'Etat le **Ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions** a l'honneur de vous informer du démarrage de la phase de **Recensement des Agents de l'Etat et des Collectivités Territoriales** sur toute l'étendue du territoire national et dans les missions diplomatiques et consulaires.

Au cours de cette opération, qui se déroulera **du Jeudi 1er septembre 2022 au 30 novembre 2022**, une **Fiche Individuelle de Collecte de Données** sera soumise par les différents Chefs de service compétents à chaque Agent concerné de leur ressort afin de la renseigner.

La Fiche dûment renseignée doit être impérativement accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- une copie de l'Arrêté d'intégration ou de la décision de recrutement ;
- une copie justifiant la position statutaire ;
- une copie de la carte NINA ou de la Fiche descriptive individuelle du RAVEC ;
- une copie de l'extrait d'acte de naissance.

Sont concernés par le Recensement, tous les Agents de l'Etat et des Collectivités territoriales sur l'ensemble du territoire national et dans les ambassades et consulats, à savoir :

- les Agents fonctionnaires et contractuels de la fonction publique de l'Etat du statut général, des statuts particuliers et des statuts autonomes, sauf des Forces de Défense ;
- les Agents fonctionnaires et contractuels des collectivités territoriales des secteurs de l'éducation, de la santé et de l'emploi et de la formation professionnelle pris en charge par l'Etat à travers le système de mise à disposition ;
- les enseignants des écoles communautaires (ECOM) et des animateurs CED, CAF, CAFé et CEI bénéficiant des appuis financiers du budget d'Etat sous forme de subventions ;
- les Fonctionnaires des collectivités territoriales du cadre de l'administration générale ; et
- les Agents contractuels des collectivités territoriales payés sur ressources propres.

Chers Représentants de l'Etat, Agents de l'Etat et des Collectivités Territoriales, et Partenaires sociaux, les Plus Hautes Autorités de la Transition comptent sur votre accompagnement et attachent du prix à la pleine participation de tous et de chacun à la réussite de cette opération d'une importance capitale dans la nécessaire **Refondation de la Gestion des Ressources Humaines** de notre Administration publique et parapublique.

Libye : 42 corps découverts dans un charnier à Syrte



Quarante-deux corps non identifiés ont été découverts dans un charnier à Syrte, un ex-bastion de l'organisation Etat islamique (EI) en Libye, à environ 450 km à l'est de Tripoli, a annoncé dimanche l'autorité libyenne en charge des disparus.

A la suite d'informations faisant état de "l'existence d'un charnier" à Syrte sur l'ancien site d'une école, les équipes de cet organisme ont découvert et exhumé "42 corps non identifiés".

"Des échantillons ont été prélevés sur les ossements pour effectuer des analyses ADN, en coordination avec le bureau de la médecine légale", selon la même source.

Le groupe EI avait fait de la ville de Syrte son fief en 2015-2016, profitant de l'absence de l'Etat.

Les jihadistes de l'organisation radicale avaient défendu la ville avec acharnement pendant des mois, en utilisant des tactiques de guérilla urbaine, avant d'être défaits par les forces pro-gouvernementales fin 2016.

Ces affrontements avaient laissé la ville en ruine. L'essentiel des jihadistes se sont depuis repliés vers le désert du Sahara.

En octobre 2017, les cadavres de 21 chrétiens coptes assassinés par le groupe en 2015 avaient été trouvés dans une fosse commune près de Syrte.

En octobre 2018, une fosse commune contenant 110 cadavres de combattants du groupe EI avait été trouvée dans cette ville, située sur les rives de la Méditerranée. En décembre de la même année, les autorités avaient annoncé la découverte des dépouilles de 34 Ethiopiens qui y avaient été exécutés par l'EI en 2015.

Plus récemment, deux charniers de respectivement sept et huit corps ont été découverts dans la cour d'un hôpital à Syrte fin août.

La Libye a sombré dans le chaos après le soulèvement ayant entraîné la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, avec des pouvoirs rivaux, une myriade de milices armées et des mercenaires étrangers disséminés dans le pays, sur fond d'ingérences étrangères.

Des charniers ont aussi été découverts à Tarhouna (ouest), avec plus

Région de Gao : Enquête sur l'incident survenu à Amarakad



Bamako, 1er octobre 2022 – À la suite de l'incident survenu le 28 septembre 2022 entre une patrouille des Forces armées maliennes et des éléments conjoints de la Plateforme et de la Coalition des Mouvements de l'Azawad dans la localité de Amarakad, dans la région de Gao, il est prévu de constituer une Équipe mixte d'Observation et de Vérification (EMOV)

Composée de représentants du Gouvernement malien, des groupes armés signataires et de la MINUSMA, l'EMOV sera chargée de faire la lumière sur ce malheureux incident et de faciliter la prise des mesures requises dans le cadre des mécanismes prévus par l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger. La MINUSMA souligne la nécessité pour tous les acteurs concernés de continuer de privilégier la voie du dialogue et de persévérer dans la dynamique actuelle de parachèvement de la mise en œuvre de l'Accord de paix.

Source : MINUSMA

de 250 dépouilles retrouvées depuis l'été 2020, des exactions qualifiées de "crimes de guerre" et "crimes contre l'humanité" par une mission d'enquête d'experts de l'ONU.

La localité de Tarhouna avait été victime des dérives d'une milice locale aux allégeances mouvantes, sans lien avec le terrorisme, selon les éléments rassemblés jusqu'à présent

AFP

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 442223 / Email : ampikile@gmail.com

Site : www.malikile.com

Burkina : Tirs de gaz lacrymogènes de l'intérieur de l'ambassade de France pour disperser des manifestants



Des grenades de gaz lacrymogène ont été tirées dimanche de l'intérieur de l'ambassade de France à Ouagadougou pour disperser des manifestants soutenant le putschiste autoproclamé Ibrahim Traoré, a constaté un journaliste de l'AFP. Quelques dizaines de manifestants s'étaient rassemblés devant l'ambassade, mettant le feu à des barrières de protection et jetant des pierres à l'intérieur du bâtiment, sur le toit duquel étaient positionnés des soldats français, quand les gazs ont été tirés.

D'autres manifestants ont également été vus par le journaliste de l'AFP arracher des barbelés pour tenter d'escalader le mur d'enceinte du bâtiment diplomatique. Samedi en fin d'après-midi, deux institutions françaises avaient été prises pour cible par des manifestants : un incendie s'était déjà déclaré devant l'ambassade de France à Ouagadougou et un autre devant l'Institut français à Bobo-Dioulasso.

A Paris, le Quai d'Orsay avait condamné "les violences contre notre ambassade avec la plus grande fermeté", ajoutant que "la sécurité de (ses) compatriotes" était sa "priorité". Ces attaques "sont le fait de manifestants hostiles, manipulés par une campagne de désinformation à notre encontre", a déclaré sa porte-parole Anne-Claire Legendre, en "appelant les parties prenantes à assurer la sécurité" des bâtiments diplomatiques. Dimanche, des manifestants se sont également rassemblés près du siège de la télévision nationale du Burkina Faso autour duquel le dispositif de blindés en place depuis vendredi, a été allégé, avec trois véhicules, au lieu d'une vingtaine. Des rassemblements ont eu lieu pendant la nuit de samedi à dimanche sur plusieurs grands axes de la capitale burkinabé, survolée toute la nuit par un hélicoptère militaire. Depuis l'annonce vendredi soir par des militaires emmenés par le capitaine Ibrahim Traoré de la destitution du chef de la junte militaire du Burkina, le lieutenant-colonel Paul Henri Damiba - lui-même arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en janvier -, la tension persiste à Ouagadougou. Samedi, le colonel Damiba a clairement fait savoir qu'il n'entendait pas abdiquer, appelant les nouveaux putschistes "à revenir à la raison pour éviter une guerre fratricide dont le Burkina Faso n'a pas besoin dans ce contexte". Le colonel Damiba était arrivé au pouvoir en janvier par un coup d'Etat qui avait renversé le président Roch Marc Christian Kaboré, discrédité par la hausse des violences jihadistes. Mais ces derniers mois, des attaques frappant des dizaines de civils et de soldats se sont multipliées dans le Nord et l'Est du Burkina Faso, où des villes sont désormais soumises à un blocus des jihadistes.

AFP

Syndicat national des officiers de police : Le lieutenant de police Emmanuel Kodio aux commandes



Le 2e congrès du Syndicat national des Officiers de Police (Snop) du Mali, s'est tenu, le samedi 24 septembre 2022, dans la salle polyvalente de l'Ecole nationale de police. Les travaux d'ouverture et de clôture étaient présidés par le représentant du Directeur général de la Police nationale, le Contrôleur général, Sidy Coulibaly, en présence des délégués venus de tous les horizons du Mali.

Elu pour un mandat de cinq à la tête d'un bureau de 30 personnes, le nouveau Secrétaire général du Snop, le lieutenant de Police Emmanuel Kodio, s'est réjoui de prendre en main la destinée des officiers du Mali. « Je m'engage solennellement devant Dieu et devant vous de défendre partout, où je serai l'institution policière en général et la cause des officiers en particulier. À cet effet, je m'inscris, ce soir à l'école de mes grands pères syndicalistes, afin de protéger et de consolider les acquis » s'est-t-il engagé. Saisissant cette occasion, le nouvel élu a rappelé que, le Snop a souffert et délaissé par les officiers, mais redynamisé par le Bureau sortant sous la houlette du Secrétaire général Attaher. Aussi, il a exhorté tous les Officiers du Mali à s'inscrire dans une logique pour la meilleure défense des intérêts du corps. Le nouveau bureau sous le leadership des anciens camarades œuvrera, selon Kodio, dans la continuité et la vision dans laquelle le bureau sortant s'est inscrit. « Chers officiers, nous devons œuvrer et conjuguer nos efforts pour la cohésion des officiers et évitons toute idée de division, qui sera fatale pour ce corps, qui a tant souffert, car dit un adage, unis, nous tenons bons et divisés, nous tombons. Prenons toujours le dialogue, œuvrons pour l'union, la solidarité et l'entente entre les Officiers, par contre bannissons la haine, la violence, la roserie », a-t-il souhaité. Le nouveau Secrétaire général du Snop a par ailleurs remercié la Direction générale de la Police nationale à travers son représentant, les différents délégués, la commission d'organisation et toutes les bonnes volontés pour leur contribution à la bonne organisation de ce congrès. Le représentant du Directeur général, le Contrôleur général Sidy Coulibaly a invité ce nouveau bureau du Snop au sens de la responsabilité du syndicalisme. « Le syndicat et l'administration doivent travailler en complicité, mais pas en adversité », a-t-il précisé.

Source : Mali Tribune Avec Niarra-Infos

Station compacte de Kalabambougou : Bientôt la fin du stress hydrique en commune IV



Le ministre des Mines de l'Energie et de l'Eau, Lamine Seydou Traoré s'est rendu à Kalabambougou en Commune IV du District de Bamako le lundi 26 septembre pour voir l'état d'avancement des travaux d'amélioration d'accès à l'eau potable dans cette commune. Sur place à la station, le ministre s'est réjoui de constater que les travaux sont exécutés à hauteur de 90 % et au niveau des réseaux de distribution de l'eau ils sont à 34 %. Tout concourt à croire que le délai sera respecté et que la réception sera faite au plus tard le 31 octobre 2022.

Cet ouvrage va faire bénéficier à peu près 100 000 personnes de service de l'eau potable. La fin des travaux est prévue dans un mois et demi. Suite à la mise en service de la station de Kabala, les stations de Baco-djicoroni et de Kalaban-Coura ont été abandonnées parce qu'elles n'étaient plus utiles. Ainsi, au regard de la rive droite de Bamako qui connaît de moins en moins de stress hydrique, qui est tout le contraire de la rive gauche qui connaît de plus en plus de crise d'eau importante.

C'est dans ce cadre que la direction générale de la Somagep a pris l'initiative qu'au lieu de faire un projet tout neuf de station compacte, de transférer les stations qui ont été abandonnées à la rive droite pour les transférer à la rive gauche. Pour le ministre, ce projet témoigne tout l'état d'esprit qui règne au sein de la Somagep par rapport à la problématique du Mali Kura. « Plutôt que de faire un nouveau projet, on assiste à la réalisation d'une station compacte qui aurait coûté 8 milliards à l'Etat du Mali mais avec l'expertise des braves techniciens nous allons faire le même travail avec 1,5 milliard F CFA, ce qui est une économie énorme », explique, le ministre.

Dans son intervention, le Directeur général de la Somagep-SA, Dramane Coulibaly, a fait savoir que la réalisation de cette station de 12 000m³ par jour qui fait environ 12 millions de litres y compris toutes les canalisations, va mettre fin au stress hydrique au niveau de la Commune IV. Il a profité de l'occasion pour féliciter l'équipe de la Somagep-SA pour son savoir-faire et sa compétence dans le domaine. À l'entendre, tous les travaux ont été exécutés à 100 % par l'équipe de la Somagep. Ibrahima Ndiaye

Source : Mali Tribune

Rentrée scolaire : Les fournitures scolaires hors de portée



La rentrée scolaire est prévue le lundi 3 octobre 2023. Les parents d'élèves décrient la cherté des prix des fournitures scolaires.

Depuis 2 semaines, les marchés sont bondés. Les parents d'élèves courent pour les fournitures scolaires. Cahiers, stylos sacs, et autres accessoires sont marchandés dans tous les coins des marchés de la capitale. Les boutiques d'équipements scolaires, les vendeurs ambulants, tous se frottent les mains.

Malheureusement, pas les parents d'élèves. Ils déplorent les prix qui ont grimpés. Moussa Coulibaly, père de 5 enfants venu au marché pour faire ses emplettes déplore la crise. « On se préoccupe déjà de comment assurer à manger pour la famille. Maintenant il faut ajouter les fournitures scolaires, les frais scolaires... On ne sait plus quoi dire ou quoi faire ». « La cherté n'est ni de notre faute ni notre souhaits », déclare Issouf Fomba commerçant aux Halles de Bamako. Pour lui, l'année passée était meilleure à cette année en termes de coûts. « On achetait les paquets de cahiers à 1 250 F CFA pour les revendre à 1 500 F CFA. Mais maintenant c'est à 1 500 F CFA ou 1 750 F CFA que nous les acquérons. Nous ne pouvons vendre qu'à 2 000 F CFA. Tout est cher, le Mali est très dur maintenant. Nous demandons aux autorités de réduire les prix de transit pour qu'on puisse vendre aussi les marchandises à un prix raisonnable sinon ça ne va pas du tout. Mais on essaie de s'attendre avec les clients car on est conscient de la réalité de ce pays ».

Pendant ce temps, de l'autre côté, les écoles sont prises d'assaut par les parents pour les inscriptions, les orientations, le paiement des premières scolarités ou simplement pour des demandes d'informations. Mme Sidibé Aïssata Niono : « Je suis venue inscrire ma fille. Les fournitures sont très chères, les tenues scolaires également ».

Dans les écoles, les responsables s'arrachent les cheveux, envahis par les parents d'élèves, avec souvent des requêtes incongrues. Mme Ly Awa Samaké, monitrice à Mamaribougou, affirme que des parents d'élèves veulent faire inscrire les enfants de 4 ans ou 5 ans pour la première année. « Cela nous fatigue de devoir leur expliquer et les convaincre que ce n'est pas bien pour l'enfant. A cet âge, il ne jouit pas de toutes les aptitudes requises. Il se sentira toujours fatigué et cela peut jouer sur l'enfant à l'avenir. Mais des parents ne veulent rien entendre ».

Boubacar Sidiki Diarra (Stagiaire)

Source : Mali Tribune

Rentrée scolaire 2022-2023 : Le PM pi, Abdoulaye Maïga donnera le ton à l'école Mamadou Konaté

Ce lundi 3 Octobre, les élèves reprennent le chemin de l'école sur l'ensemble du territoire nationale. Parents et apprenants sont entre joie et inquiétudes. Le Premier ministre fera le lancement officiel de la rentrée scolaire 2022-2023 à l'école Mamadou Konaté.

Les élèves ont repris le chemin de l'école ce lundi matin après de bonnes vacances méritées. La rentrée scolaire, c'est aussi un changement d'emploi du temps pour certains parents. Elle est prévue le 03 octobre prochain dans le pays. Beaucoup sont contentes de cette reprise des cours, mais elles s'inquiètent aussi avec les tâches qui les attendent. La préparation des enfants pour l'école, la cuisine, et les autres activités à faire chaque jour constituent un lourd programme pour ces dernières. Le 30 septembre dernier, le gouverneur a échangé avec les enseignants à Kayes et à Kati avec don de fournitures aux orphelins de Kati. Une rencontre d'échanges entre le gouverneur et les acteurs et partenaires des écoles de la région de Kayes a eu lieu au gouvernorat de Kayes. Il s'agissait de préparer la rentrée scolaire prévue le 03 Octobre 2022 et de dégager des perspectives pour la nouvelle année scolaire. Le même exercice a eu lieu à Kati où la préfecture a remis des fournitures scolaires à 829 orphelins de 15 orphelinats du cercle de Kati.

Remise de prix aux Premières nationales DEF et BAC

A la veille de cette rentrée scolaire, une cérémonie s'est déroulée sous



la présidence de la Ministre de l'Éducation Nationale, Madame Sidibé Dédéou Ousmane et les membres du Cabinet élargi. Organisée par l'Association Initiative Assitan N'Fagnanaman Koné sur fonds propres, cet idéal vise à cultiver chez les jeunes filles, des valeurs telles que le travail, le mérite, la rigueur et l'effort soutenu. Ces braves dames, à travers cette initiative sur fond de devoir de mémoire, entendent réaffirmer leur attachement à l'excellence et à une éducation de qualité au Mali. En présence des membres du Cabinet élargi de l'éducation et des responsables d'établissements, elles ont exhorté d'autres bonnes volontés à en faire de même. Des chèques ont été remis à la première nationale au Bac (500.000 FCFA) et à la première nationale au DEF (250.000 FCFA). Des enveloppes de parrainage ont été officiellement remises en présence de la Cheffe du département pour accompagner des enfants issus de couches défavorisées. Le Prytanée Militaire a remis un coffret en signe de reconnaissance à la Ministre Sidibé Dédéou Ousmane pour son engagement à œuvrer pour une éducation de qualité au Mali.

Binadjan Dombia

Médiation de la CEDEAO : A quand la libération des 46 ivoiriens ?

Dans le cadre d'une médiation en vue de la libération des 46 ivoiriens encore détenus Bamako, la CEDEAO a missionné trois chefs d'état pour échanger avec le président de la Transition malienne, Colonel Assimi Goïta. Des sources bien introduites ont annoncé la libération prochaine de ces soldats. Mais sur le sujet, aucune date n'a été donnée...

Même si les présidents ghanéen et gambien Nana Akufo-Addo et Adama Barrow ainsi que le ministre togolais des Affaires étrangères Robert Dussey qui représentait le président Faure Gnassingbé n'ont fait aucune déclaration à la presse avant de quitter Bamako, tout porte à croire que les lignes ont bougé durant cette rencontre. La mission arrivée en milieu de journée du 27 septembre dernier est repartie le même jour dans un silence rassurant. Elle avait été mandatée par les dirigeants des Etats membres de la CEDEAO réunis en sommet le 22 septembre pour essayer de trouver une issue à la querelle diplomatique qui oppose Bamako et Abidjan à propos du sort de 49 ivoiriens arrêtés le 10 juillet à leur arrivée au Mali. Abidjan et l'ONU affirment que ces soldats devaient participer à la sécurité du contingent allemand des Casques bleus au Mali. Mais Bamako dit les considérer comme des "mercenaires" venus attenter à la sûreté de l'Etat. Les au-



torités maliennes avaient prévenu avant de recevoir la mission qu'elle ne se laisserait pas imposer une solution. "Nous allons les écouter (...). Mais si c'est pour imposer des décisions au Mali, cela ne passera pas", avait déclaré en début de semaine le ministre des Affaires étrangères Abdoulaye Diop. Cependant après le départ de cette mission, beaucoup s'interrogent sur la libération des 46 Ivoiriens. Les autorités de la transition auraient donné des signes d'une volonté de libérer ces militaires mais aucune date n'a été annoncée pour cette libération. Arrêtés le 10 juillet, trois soldates parmi les 49 militaires ivoiriens ont été libérées après la médiation togolaise. Comme indiqué plus haut, aucun communiqué n'a été produit du côté de la CEDEAO. Bamako non plus n'a réagi sur le sujet après cette visite. Ce qui rassure du moins pour une fois après deux mois de pourparlers. Vivement que le bon sens et la sagesse prévalent !

Binadjan Dombia



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Rentrée scolaire : Des kits scolaires à plus de 1000 élèves offerts par la SIFMA.SA

La Société Immobilière et Foncière du Mali (SIFMA-Sa), en partenariat avec l'Union des jeunes pour le développement de Badialan (UJDB), a procédé, le samedi 1er octobre 2022, à la remise de kits scolaires à plus 1000 élèves de différents quartiers de Badialan, dans le cadre de son projet « Un enfant, un cartable ». Cette remise qui rentre dans le cadre du Mois de la solidarité a pour objectif d'accompagner les meilleurs élèves ayant participé aux cours de vacances de l'UJDB et les parents d'élèves démunis.



La cérémonie de remise officielle qui a eu lieu au quartier Badialan II (commune III), était présidée par le représentant du maire de la Commune III, Mahamadou Kouyaté en présence du DGA de la SIFMA-Sa, El Hadj Abdrahamane Kouyaté président de UJDB, Hassane Ahmed Diarra, de la représentante de l'Urbanisme, Mme Assiéto Touré, du représentant de l'Académie d'enseignement de la rive gauche, et une foule nombreuse des bénéficiaires.

Cette 12^e édition du projet "Un enfant, un cartable" de la SIFMA-SA a concerné 1 048 élèves venant de différents quartiers de la Commune III ayant participé aux cours de vacances organisés par l'Union des jeunes pour le développement de Badialan (UJDB) du 1^{er} au 31 août 2022, et les parents d'élèves démunis. D'une valeur de plusieurs millions, les kits scolaires étaient composés de cahiers, de stylos, de classeurs, de matériels didactiques et de livres.

Si la première édition a vu une centaine d'élèves bénéficier de kits scolaires, cette année, le donateur, PDG de la SIFMA-S.A, Mamadou Guédiouma Coulibaly, a décidé de doubler le lot des gagnants des meilleurs élèves qui se sont distingués par leurs moyennes. Une initiative qui a été vigoureusement saluée

par le maire du Badialan II, Mahamadou Kouyaté, sous les regards approbateurs du bureau au grand complet de l'UJDB et de bien d'autres invités de marque.

M. Kouyaté, a d'abord rendu un vibrant hommage aux membres de l'UJDB et leurs partenaires pour les services rendus à la nation, avant d'ajouter que cette remise de kits scolaires aux élèves est l'un des projets phares de l'UJDB dont les objectifs sont : de participer à la scolarisation des enfants, de soulager les difficultés que connaissent les parents d'élèves.

Dans son intervention, le président de l'UJDB, Hassan Ben Diarra II a d'abord remercié le PDG de la SIFMA-Sa, Mamadou Guédiouma Coulibaly, pour sa générosité envers les enfants de la Commune III, avant de l'inviter à continuer ses efforts d'accompagnement de la jeunesse de la Commune III à travers la promotion de l'excellence.

« J'invite tout le monde à s'intéresser à s'intéresser à l'éducation des enfants qui sont l'avenir de ce pays. Pour faire le Malikura, on a besoin d'avoir une bonne ressource humaine dans notre société », a-t-il lancé.

Le DGA de la SIFMA-SA, El Hadj Abdrahamane Kouyaté, s'est réjoui de l'engouement suscité par l'événement dans la Commune III depuis

12 ans. Il a remercié les membres de l'UJDB, les parents d'élèves, les maîtres et les autorités communales pour leur adhésion au projet "Un enfant, un cartable"

Selon lui, l'événement s'est pérennisé au fil des années et est désormais inscrit au chapitre des activités d'œuvres sociales de la SIFMA depuis bientôt 10 ans. «La SIFMA, société citoyenne œuvre pour le bien être des maliens de l'intérieur comme de l'extérieur par la mise à dispositions de produits immobiliers de qualité ouvert à toutes les bourses », a-t-il déclaré.

Il a exhorté les élèves bénéficiaires de ces kits à en faire bon usage tout en leur souhaitant, au nom Mamadou Guédiouma Coulibaly, une très bonne année rentrée et une année scolaire pleine de réussite. « Cette remise de kits scolaires est une action solidaire à l'endroit des enfants de la Commune III. C'est également un soutien qu'on apporte aux chefs de famille en cette période de rentrée scolaire. Aujourd'hui, nous avons offert plus de 200 kits aux enfants ; et dans les jours à venir nous voulons aller jusqu'à 1000 kits scolaires », a-t-il laissé entendre.

■ Maffenin Diarra

Milieu carcéral : Un nouveau manuel comme boussole !

Le Secrétaire General, du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, Dr Boubacar Sidiki Diarra, a présidé, le jeudi 29 septembre 2022, la cérémonie de remise d'exemplaires du manuel de formation en Droits de l'Homme en milieu carcéral aux agents de la Direction Nationale de l'Administration Pénitentiaire et de l'Education Surveillée (DNAPES), fruit de la collaboration avec l'institut Danois. Ce manuel de formation de 200 pages traite une dizaine de modules consacrée entre autres à la sécurité pénitentiaire et la lutte contre la radicalisation, les mécanismes de recours en cas de violation des droits de l'Homme. C'était en présence du Chef de Cabinet du ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, des membres du Cabinet et du Secrétariat Général, des Directeurs des Services Centraux et Assimilés, des Représentants des Forces de Défense et de Sécurité, des Représentants des Partenaires Techniques et Financiers et ceux des Organisations de la Société Civile.

Il s'agit d'un outil de gestion en milieu carcéral initié, par la Direction Nationale de l'Administration Pénitentiaire et de l'Education Surveillée, sur instruction du premier responsable du département de la Justice et financé par la Délégation de l'Union européenne à travers l'Institut Danois des Droits de l'Homme (IDDH) pour promouvoir les Droits de l'Homme en milieu carcéral.

Ibrahim Tounkara, Directeur national de l'administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée, n'a pas manqué de souligner la pertinence des thèmes abordés dans ce manuel. « Nous envisageons organiser des sessions de formation à l'attention des personnels pénitentiaires pour une meilleure maîtrise des droits de l'Homme évoqués dans ce manuel afin que nous puissions les exercer, les rendre visibles au sein de

l'ensemble de nos établissements pénitentiaires », a-t-il précisé.

Le Secrétaire Général du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, représentant le Garde des Sceaux, Dr Boubacar Sidiki Diarra, s'est réjoui de ce que ce précieux outil vient renforcer les mesures prises par le gouvernement pour donner un visage plus humain au milieu carcéral après la réalisation d'importantes infrastructures faisant de notre pays un des rares de la sous-région à respecter les normes et standards internationaux dans ce domaine. Il a, aussi, magnifié l'excellence de la coopération entre le département de la Justice et des droits de l'Homme et la délégation de l'Union Européenne, se traduisant par des appuis multiformes, notamment en matière de respect de dignité humaine en milieu carcéral.

« La remise de kits d'hygiène pour les

femmes détenues, il y a seulement quelques mois, en est une illustration parfaite. Ce manuel est la preuve de l'engagement pour le respect des Droits de l'Homme, car il participe du renforcement de l'Etat de droit dans notre pays qui occupe une place de choix dans les orientations stratégiques données par les plus hautes Autorités de la Transition. Il introduit, pour la première fois dans notre système de gestion carcérale, un outil qui prend en compte les droits et obligations du personnel pénitentiaire, notamment l'usage des armes, et met un accent sur l'accès aux droits des personnes vulnérables, privées de leur liberté, notamment les mineurs, les femmes, les personnes âgées ou handicapées, les étrangers. Par sa valeur pédagogique, ce manuel fera partie désormais du curricula de formation de l'Administration Pénitentiaire », a-t-il souligné.

Enfin, il a argué que tous ces résultats, dont il faut se féliciter, sont, sans nul doute, le couronnement d'efforts dans le domaine des infrastructures, mais aussi et surtout dans le domaine du management du service. Le département continuera à poursuivre les actions en cours pour la création de l'école de l'administration pénitentiaire et de l'éducation ainsi que l'érection de la direction nationale en direction générale afin de renforcer les moyens d'action et l'efficacité du service.

■ Ibrahim Sanogo



Emploi et formation professionnelle : Le Tchad à l'école de l'ANPE

La cérémonie de lancement du partenariat entre l'ANPE Mali et l'ONAPE Tchad, a été présidée, le vendredi 30 septembre 2022, par le ministre de l'entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle Bakary Doumbia. La cérémonie a enregistré la présence des cadres de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) et de la délégation Tchadienne et des membres du Cabinet. Le partenariat s'articule autour des axes stratégiques en matière de création et de promotion d'emploi dans les deux pays. La signature de la convention entre les deux structures a été le temps fort de la cérémonie.



Mesurant toute la portée d'un tel partenariat, le directeur général de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi, Ibrahim Ag Nock, a laissé entendre que le plan d'action est construit autour de quatre (4) axes. Le premier est relatif à la digitalisation. Le deuxième concerne les questions environnementales donc l'emploi durable, l'emploi vert. Le troisième est relatif à la coopération multilatérale en termes de migration professionnelle de la main d'œuvre. La quatrième porte sur la niche de création d'emploi et de promotion d'emploi en termes d'insertion, de reconversion mais aussi de partage d'expérience et d'outil d'intermédiation. Pour le directeur général de l'Office Nationale de la Promotion de l'Emploi (ONAPE) du Tchad, Sadick Brahim Dicko, l'agence nationale pour la promotion de l'emploi du Mali a fait ses preuves. « **Notre équipe est venue s'enquérir de l'expérience malienne. Tout au long**

de la semaine, elle a eu des séances de travail avec les structures en charge de l'insertion - emploi et de la formation professionnelle ainsi que des travaux de restitution des résultats et de validation participative du plan de travail. Nous sollicitons qu'une équipe de l'ANPE se rende au Tchad pour peaufiner le reste du travail qui nous permettra d'être suffisamment outillés pour affronter les défis de l'heure », a-t-il dit.

Pour le ministre de l'entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle Bakary Doumbia, la présente cérémonie est donc une occasion opportune pour saluer une fois de plus l'excellence des relations entre le Mali et le Tchad en général, et particulièrement entre l'ANPE et l'ONAPE. Les deux services publics en charge de la promotion de l'emploi dans nos deux pays respectifs. Il a encouragé les deux parties à une meilleure

synergie d'actions et de mutualisation des efforts pour booster la coopération entre nos deux pays en matière de promotion d'emploi, d'échanges d'expériences et de partage de bonnes pratiques. Toutes choses qui contribueront, à n'en point douter, à réduire significativement le chômage et lutter efficacement aussi contre la pauvreté. « **Je reste convaincu qu'il aura permis aux deux structures d'avoir des échanges fructueux gagnant-gagnant sur leurs attentes respectives en terme d'information sur le marché du travail, le renforcement de capacités, l'amélioration des ressources humaines, de communication et de digitalisation, entre autres** », a-t-il déclaré.

La cérémonie a pris fin par la signature du Plan d'Action de mise en œuvre de la Convention entre l'ANPE et l'ONAPE.

■ Ibrahim Sanogo

Insécurité à Gao, Ansongo, Kidal : Médecins Sans Frontières au secours des déplacés

Le mois de septembre 2022 a enregistré de violents affrontements opposant dans le nord du Mali, aux environs de Talataye, des groupes armés et des groupes terroristes. Ces affrontements ont occasionné de nombreuses victimes parmi les civils, créant ainsi une vague de déplacement massif et sans précédent des populations vers les villes d'Ansongo, Gao et Kidal.

Le contexte sécuritaire et l'augmentation des déplacements de populations font qu'une forte dégradation de la situation humanitaire dans les prochains mois est à craindre pour ces populations, que l'enclavement et la précarité du système de santé publique privaient déjà de soins de santé primaire.

Entre le 10 et le 15 septembre, plusieurs sites dans les périphéries de Gao ont accueilli des personnes déplacées internes dont le nombre exact reste encore indéterminé. Le 16 septembre 2022, une équipe d'urgence de Médecins Sans Frontières (MSF) est intervenue à Gao pour une mission d'exploration et d'actions. Sur le premier site visité à Sosso Koirra, 250 ménages composés en majorité de femmes, d'enfants et personnes âgées vivant dans des conditions extrêmement vulnérables, ont été

recensés.

En 24 heures de présence, et en collaboration avec les autorités sanitaires de la région, les équipes de MSF ont déclenché une assistance d'urgence. Des cliniques mobiles ont démarré pour fournir une prise en charge médicale et psycho-sociale. Des citernes de distribution d'eau ont été acheminées sur les sites hébergeant les déplacés en raison de 10.000L par jour. Les équipes MSF ont distribué 250 kits non-alimentaires comme des nattes, récipients d'eau, savons, couvertures et bâches ont été distribués ainsi que des kits pour abris à tous les 250 ménages dénombrés sur le site. « Notre objectif ultime est de pouvoir assurer à tous ces déplacés une assistance médicale et psycho-sociale, aussitôt qu'ils sont réinstallés et dans les plus brefs délais, quelle que soit leur provenance, leur destination et

leur appartenance ethnique et idéologique », affirme Audace Ntezukobagira, Chef de mission de MSF au Mali.

Nos équipes continuent de recenser d'autres sites de déplacés à Gao et le même travail est en cours dans la région de Kidal où 218 ménages ont pu être identifiés et 263 dans la ville d'Ansongo. Ces déplacés ont bénéficié des premiers soins de secours de nos équipes et ont été fournis en eau potable. D'importants efforts sont fournis pour évaluer et identifier les besoins non-couverts, notamment en termes de distribution de vivres alimentaires, de construction de latrines et douches, et surtout en matière de protection. La protection des populations dans ce contexte d'insécurité grandissante demeure une nécessité absolue. Nous interpellons tous les acteurs aux conflits la protection de la population civile souvent piégée dans ces affrontements, et ceci de façon rigoureuse. Dans la région de Gao, nous menons régulièrement des activités exclusivement médicales dans les structures sanitaires de Ansongo et de Hourara. Toutefois, en raison des conflits en cours et des attaques dont ont été victimes les services de santé, nous suspendons temporairement nos activités dans les CSCOMs de Talataye, Indelimane et de Tintachori. En collaboration avec nos partenaires étatiques et institutionnels et avec l'appui des Maliens qui vivent sur les territoires où nous travaillons, nous sommes fiers de ce travail accompli avec des équipes composées de plusieurs nationalités dont 90% de Maliens ».

Médecins Sans Frontières poursuit sa mission humanitaire au Mali afin d'apporter des soins médicaux à ceux qui en ont besoin, quelle que soit leur appartenance sociale, religieuse ou politique, dans le respect de l'éthique médicale et des principes de neutralité, d'indépendance et d'impartialité.

Binadjan Dombia



81eme session du Conseil d'Administration de la Banque Malienne de Solidarité : Ça va

La Banque Malienne de Solidarité (BMS-SA), a tenu le mardi 27 septembre 2022, la 81ème session de son Conseil d'Administration présidée par Yehia Ag Mohamed Ali. Cette session portait essentiellement sur l'examen du rapport d'activités du premier semestre 2022 ; le point d'exécution du budget au 30 juin 2022 ; le rapport d'examen limité des Commissaires aux comptes sur l'arrêté intermédiaire au 30 juin 2022 et la poursuite de la mise en œuvre du nouvel organigramme adopté par le conseil en vue de réformer la Banque..



Au titre des activités de la BMS-SA, le premier semestre 2022 a été marqué par certains événements majeurs que le Président du Conseil d'Administration n'a pas manqué de rappeler au cours de cette session. Il s'agit notamment : des dures sanctions de la Cedeao contre le Mali (dont l'embargo économique et financier) qui ont fortement impacté les activités de la banque ; du renouvellement des mandats des administrateurs et de la recomposition des membres du Conseil d'administration ; de la nomination d'un nouveau Président du Conseil d'administration ; de la recapitalisation de la Banque à hauteur de F CFA 45 milliards par les démembrements de l'Etat actionnaires ayant permis d'absorber le choc des dépréciations sur le portefeuille à risques ; de la mise à jour des statuts de la

Banque ; de l'entrée d'un nouvel actionnaire (Agefau) dans le capital de la Banque ; de l'adoption d'une feuille de route de la Direction Générale en vue de la réalisation d'activités prioritaires pour la restauration de l'équilibre financier de la Banque ; du renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes ; de la réalisation de l'audit de l'organisation interne ayant abouti à l'adoption d'un nouvel organigramme en conformité avec la réglementation et l'évolution du métier ; de la réalisation de l'audit de la sécurité du système d'information en vue de la prise des mesures idoines permettant de le renforcer ; du lancement de l'audit du portefeuille afin d'anticiper et de maîtriser les risques adjacents ; du lancement de l'audit monétaire permettant la mise en œuvre d'une monétique privative pour

la Banque en plus de la solution délégataire avec le GIM-Uemoa.

Sur le plan financier, malgré un contexte socio-économique rendu plus difficile par les dures sanctions de la Cedeao sur notre pays, les principaux indicateurs de la Banque ont enregistré une évolution favorable.

Le premier semestre 2022 a été marqué par une hausse du total-bilan (91 milliards de F CFA) permettant à la BMS-SA de renforcer sa première place des banques de la place du Mali. En effet, de 1 080 milliards de F CFA au 30/06/2021 avec une part de marché de 18,46 %, le total du bilan est passé à 1 171 milliards de F CFA au 30/06/2022 soit une augmentation de 8,4 % avec une part de marché de 18,28 %. Les emplois globaux se chiffrent à 804 milliards de F CFA au 30/06/2022 contre 712 milliards de FCFA au 30/06/2021, soit une progression de 12,94 % avec une part de marché de 23,26 % contre 24,08 % en juin 2021. La BMS-SA conserve sa 1ère place en termes de participation au financement de l'économie nationale.

Les ressources globales se chiffrent à 769 milliards de FCFA au 30/06/2022 contre 787 milliards de FCFA au 30/06/2021 avec une part de marché de 17,37 % contre 19,64 % en juin 2021.

Les produits globaux d'exploitation se sont établis à 45,4 milliards au 30/06/2022 contre 41,2 milliards en 2021 d'où une augmentation de 4,1 milliards soit 10 % de hausse.

Le résultat net qui en découle, malgré le contexte socio-économique très difficile est bénéficiaire de 11,6 milliards de FCFA.

Aussi, il faut noter qu'en juin 2022, en respect des règles prudentielles en vigueur, la Banque a passé 9 milliards de FCFA de provision pour dépréciation de créances contre 5 milliards de F CFA à la même période en 2021 soit une augmentation de 80%.

Aussi, courant le premier semestre 2022, la

banque a continué de consolider son partenariat avec : Les SFD qui sont des partenaires dans le cadre du développement à la base ; le Fare pour la garantie des PME dépourvues de suretés réelles ; l'Apej, l'ANPE et le Fare dans le but de financer les projets des jeunes diplômés ; le FGSP pour la garantie des porteurs de projets auprès des banques ; le FGHM pour la garantie des prêts hypothécaires des demandeurs de prêt à l'habitat ; l'IRC, le PAM et Jigisemejiri pour des programmes humanitaires de soutien financier aux populations vulnérables. Pour le deuxième semestre 2022, la BMS s'inscrit en faveur : de la mobilisation des ressources adaptées à ses besoins de financement ; du développement du portefeuille minier en raison de son impact positif sur le PNB des Banques du Mali ; de la poursuite de l'assainissement du portefeuille à risques et du renforcement des recouvrements de créances de la banque sur la clientèle ; du règlement définitif du dossier contentieux avec la société SICG-Mali (dossier Halles de Bamako) ; de l'amélioration du ratio IHE, en procédant à une campagne de vente massive des biens immobiliers adjugés à la Banque et le non renouvellement des rémérés sur les dations, accordés ; de la mise en œuvre intégrale de la feuille route de la Direction Générale approuvée par le Conseil d'administration ; du suivi du traitement de la demande d'ouverture de 2 succursales de la BMS-sa au Sénégal et au Togo auprès de l'Autorité de supervision de l'Umoa.

Au terme de la session sur la situation au 30/06/2022, le Conseil d'Administration de la BMS-sa, a pris acte des progrès effectués par la Direction Générale dans la bonne tenue de l'activité de la Banque et l'encourage dans la conduite des réformes nécessaires permettant à la Banque de mieux restaurer ses équilibres et servir les maliens partout où ils se trouveront.

Enfin, le Conseil d'Administration de la BMS-sa remercie le Ministre de l'Economie et des Finances M. Alousseini Sanou ainsi que les plus hautes Autorités du pays pour tous les efforts déployés visant à permettre à la BMS-sa de mieux exercer ses missions.

Malick Kanté Correspondance particulière
Source : Mali Tribune

Détenu pour meurtre : Diamassé Bagayoko en a pris pour 7 ans et doit payer 10 millions FCFA de dommages-intérêts

Né vers 1960 à Dionon Koblen, cercle de Kati, de feu Korosso et de Soumba Traoré, Diamassé Bagayoko est cultivateur domicilié audit lieu. Il est marié à trois épouses et père de 18 enfants. Inculpé pour meurtre et menace de mort, des faits prévus et punis par les articles 199, 201 et 222 du code pénal, il a comparu à la barre des Assises le lundi 26 septembre 2022 où il a été condamné à 7 ans d'emprisonnement et au paiement de 10 millions de FCFA de dommages et intérêts.



Les faits: Le village de Dionon Koblen se réunissait au domicile de son chef toutes les deux semaines pour débattre des sujets concernant le village. A la réunion bihebdomadaire du 24 novembre 2020, il a été question du litige foncier entre les familles Bagayoko et Doumbia du village.

A cette réunion, le nommé Diamassé Bagayoko a abordé le sujet des spéculations foncières

et a accusé directement les enfants de Tiécoro Bagayoko d'avoir vendu deux hectares de terrain. Enervé ou surpris, le nommé Tiécoro Bagayoko a rétorqué pour accuser le nommé Diamassé Bagayoko et ses enfants d'en faire autant. Des chaudes discussions se sont alors engagées entre eux et ils se sont dit beaucoup de mots désagréables.

Le lendemain matin, soit le mercredi 25 no-

vembre 2020, les nommés Tiécoro et Diamassé, tous deux Bagayoko, se sont rencontrés à la croisée de leurs chemins et ils ont repris les mêmes discussions jusqu'à ce qu'il y a eu un coup de couteau sur la personne de Tiécoro Bagayoko, précisément au niveau du côté gauche de sa poitrine, par le nommé Diamassé Bagayoko qui, selon ses dires, voulait se défendre du coup de daba que sa victime voulait lui administrer. Le nommé Tiécoro Bagayoko est décédé sur les lieux dès suite de ce coup de couteau.

La gendarmerie de Baguinéda, saisie de l'affaire, a établi le procès-verbal n°205 du 27 novembre 2020 qu'elle a transmis au Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Kati. Sur réquisitoire de ce dernier, une information judiciaire a été ouverte et le juge d'instruction du 3ème cabinet du tribunal, saisi du dossier, a inculpé et placé sous mandat de dépôt, le 1er novembre 2020, le nommé Diamassé Bagayoko pour meurtre et menace de mort.

Considérant que tout au long de la procédure, tant à l'enquête préliminaire que devant le magistrat instructeur, le nommé Diamassé Bagayoko a reconnu partiellement les faits qui lui sont reprochés. Il a ainsi reconnu la mort de Tiécoro Bagayoko à la suite de son coup de couteau mais a nié les faits de menace de mort à l'encontre de monsieur Mangourou Bagayoko qui, dans ses déclarations, a évoqué cette menace de mort que l'inculpé lui aurait lancé depuis fort longtemps.

La gendarmerie, encore moins le magistrat instructeur, n'ont daigné réquisitionner un médecin comme il se doit aux fins d'autopsie pour déterminer la cause de la mort de la victime et le nombre de coups de couteau visibles sur



son corps en vue de confirmer ou non les déclarations du témoin Kotié Bagayoko qui a affirmé avoir trouvé l'inculpé en train de poignarder à plusieurs reprises la victime. La gendarmerie, dans son procès-verbal, a déclaré: "Avons trouvé le corps de Tiécoro gisant dans une touffe à cent mètres du domicile du chef de village, son vélo à côté. Il avait une plaie ouverte sur le côté gauche de sa poitrine..." confirmant ainsi la déclaration de l'inculpé qui, dans un premier temps, s'est inscrit en faux contre le témoignage de Kotié susmentionné, en second lieu a soutenu n'avoir administré qu'un seul coup de couteau et ce pour se défendre contre le coup de daba que la victime voulait lui administrer.

Sur le non-lieu à suivre
Considérant que concernant la menace de mort retenue contre l'inculpé qui l'aurait proféré à l'encontre de monsieur Mangourou Bagayoko, elle n'a pas été étayée par des preuves

solides, tangibles et même pas par un simple témoignage. Ces faits n'ayant donc pas été établis contre l'inculpé Diamassé Bagayoko, qu'il sied dès lors de déclarer n'y avoir lieu à suivre contre lui de ces faits de menace de mort.

Au cours des débats l'accusé a préféré le chemin de la vérité en confessant les faits comme il l'avait fait lors de l'enquête préliminaire. Son certificat d'expertise mentale versé au dossier ne mentionne aucune anomalie physique et mentale de nature à influencer sur sa responsabilité pénale. Les renseignements recueillis sur sa personnalité lui sont favorables.

Ainsi, les juges, après l'avoir reconnu coupable des faits de meurtre, l'ont condamné à 7 ans d'emprisonnement avec 10 millions de FCFA de dommages-intérêts. Marie Dembélé

Source : Mali Tribune



Bientôt la rentrée académique 2022-2023



Apprendre pour réussir sa vie et dans la vie et servir l'humanité
Passez une année universitaire subliminale avec UCAO-UUBa

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest
Unité Universitaire à Bamako



Hamdallaye - porte 85 - Rue 109
BP E4165 Bamako MALI



+225 20 29 56 31 / 20 29 56 28



ucao.uuba@gmail.com



Université catholique de l'Afrique de l'Ouest de Bamako



www.ucao-uuba.org



RENTREE

ACADEMIQUE

2022-2023

27 septembre: session de rentrée administrative

4 octobre: Session de rentrée pour les étudiants S3 et S5

3 octobre 2022: Messe d'ouverture de l'année Académique 2022-2023

7 octobre: Test et concours d'entrée Masters Droit, Licence Journalisme et Communication

Séance d'échanges autour du CSRE : Les hommes de média s'approprient le document

L'appropriation du cadre stratégique de la refondation de l'État et son plan d'action ; tel était l'objectif de la journée d'échanges entre les ministères de l'Administration Territoriales et des Collectivités, des Reformes Politiques et Institutionnelles et de la Refondation de l'État, et les acteurs des médias. C'était le samedi 1er octobre 2022, à la maison de la presse en présence du président de la maison de la presse et d'une pléiade d'Hommes des médias.



Dans le cadre de la mise œuvre des recommandations des assises nationales de la refondation, le gouvernement a adopté un cadre stratégique de la refondation de l'État (CSRE) assorti de plans d'actions. Le budget du cadre est estimé à 4 847 748 000 FCFA. La vision cadre stratégique de la refondation de l'État consiste en un changement de comportement pour un Mali bien gouverné, sécurisé et stable, soucieux du développement durable, du vivre ensemble et respectueux des droits de l'homme et des valeurs sociales culturelles. Le tout, sur fond de respect de la souveraineté nationale, des choix stratégiques du Mali, et la défense des intérêts vitaux du peu-

ple malien dans les décisions prises. Cette rencontre avec les hommes de médias ouvre le bal pour une série de rencontres avec l'ensemble des composantes de la nation.

Le président de la Maison de la presse, Bandiougou Danté, a remercié le gouvernement pour avoir initié cet exercice démocratique. Un exercice qui doit consister à rencontrer l'ensemble des forces vives de la nation pour une appropriation des recommandations des Assises nationales de la refondation. Sans détour, il a exprimé le soutien et l'accompagnement de la maison de la presse au gouvernement pour l'atteinte des objectifs fixés. « **Nous voudrions également que vous soyez le**

porte-parole de la presse auprès de l'ensemble des membres du gouvernement, que la presse est animée par cette volonté de refondation. La refondation, pour la presse et pour le gouvernement, certainement, n'est pas un vain mot, ce sont des actions concrètes qu'il faut entreprendre. C'est la raison pour laquelle la presse a procédé à un toilettage de ses textes en collaboration avec le monde judiciaire, les acteurs de la société civile ; organisé des rencontres qui visent à permettre à l'ensemble des maliens d'être informés et de s'approprier les recommandations des assises nationales de la

refondation est une très bonne chose. Parce qu'il permettra à chacun de comprendre véritablement les enjeux de cette refondation, qui ne peut se faire qu'avec l'accompagnement de tous les maliens », a-t-il fait savoir.

En vue de poser les jalons d'une vraie refondation, le ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des relations avec les institutions, Ibrahim Ikassa Maiga, a sollicité l'accompagnement de la presse malienne dans toute sa diversité. « **Nous entamons une série de rencontre d'appropriation et de vulgarisation du cadre stratégique de la refondation de l'Etat avec les représentants de la haute administration, des forces vives du pays qui commencent par les médias et s'étendra à la classe politique, aux organisations de la société civile, les parties prenantes du processus de paix et de réconciliation, aux organisations syndicales et patronales, les universitaires. Ces activités constituent un paramètre**

important en termes de redevabilité au peuple malien et de mise en œuvre efficace des recommandations des assises nationales de la refondation durant la période de transition en cours. D'ailleurs, les autorités de la transition ont déjà réaffirmé cette volonté en mettant en place un dispositif intentionnel gouvernemental de suivi et de mise en œuvre des actions issues des assises nationales de la refondation », a-t-il indiqué.

Le ministre Ibrahim Ikassa Maiga a saisi l'occasion pour saluer les autorités de la transition sous le leadership du Président de la Transition, le colonel Assimi Goita, pour avoir intégré les attentes majeures du peuple malien dans la vision gouvernementale sous le concept de refondation. Au nom des plus hautes autorités, nous appelons tous les acteurs à une pleine implication pour une application efficace des actions de refondation. « **La mise en œuvre des recommandations des assises nationales de la refondation com-**

mence pendant la période de transition. Il y a le plan d'actions global qui porte sur 517 actions. Il y a le plan d'actions prioritaire du gouvernement de transition sur 55 actions et il y a 155 actions dont la mise en œuvre commence pendant la période de transition jusqu'au-delà. Le pays est tombé pour nous tous. Maintenant, il s'agit de le relever. Les mêmes acteurs peuvent changer de paradigmes et de perceptions, avoir une nouvelle vision partagée et se donner la main pour redresser le pays », a-t-il souhaité.

A sa suite, le commissaire au développement institutionnel, Hamed Ag Yéhia, a présenté la quintessence du document portant cadre stratégique de refondation de l'Etat aux hommes de medias. Cette présentation a été suivie des questions-réponses.

■ Ibrahim Sanogo



Respect du chronogramme des élections : La MODELE-Mali alerte !

La mission d'observation des élections du Mali (MODELE Mali) a animé le vendredi 30 octobre 2022, une conférence de presse, à l'hôtel Maeva. Cette conférence visait d'une part à alerter les autorités de la transition sur la mise en place de l'autorité indépendante de gestion des élections (AIGE) dans les meilleurs délais et le respect du chronogramme électoral ; et d'autre part, à annoncer le basculement de sa cellule de veille citoyenne vers une mission d'observation plus large à partir du 1er octobre 2022.



Le président de la MODELE-Mali, Ibrahima Sangho, a affirmé que son organisation déploiera 75 observatrices et observateurs, à long terme, pour observer la Révision Annuelle des Listes Électorales sur la période du 1er octobre au 31 décembre 2022. Une formation de mise à jour a été organisée à leur intention les 12 au 21 septembre 2022 à Bamako. L'objectif de la mission est d'observer et rendre compte du déroulement de chaque phase du processus électoral inscrite dans le Chronogramme 2022-2024, à savoir : le référendum constitutionnel (19 mars 2023), les élections des collectivités territoriales couplées (conseillers communaux, de cercles, régionaux et de district) (25 juin 2023), les élections législatives (29 octobre et 19 novembre 2023), l'élection présidentielle (4 et 18 février, en cas de second tour, 2024). L'observation électoral de la MODELE Mali permettra ainsi de renforcer la transparence et la confiance des citoyennes et citoyens maliens dans les scrutins à venir.

Soucieux de la tenue d'élections libres et transparentes au Mali, la MODELE-Mali constate avec regret le retard accusé dans la mise en place de l'AIGE. Toute chose qui, selon lui, pourrait impacter négativement sur le res-

pect du deadline de la Transition. L'article 4 de la Loi électorale n°2022-019 du 24 juin 2022, en effet, dispose que l'Autorité indépendante de gestion des élections (AIGE) a pour mission l'organisation et la gestion de toutes les opérations référendaires et électorales. « **Le retard dans la mise en place de l'AIGE au niveau national, prévue pour le 13 juillet 2022 et non encore effective, risque de compromettre le respect du chronogramme électoral communiqué à la CE-DEAO pour la levée des sanctions sur le Mali** », a-t-il déploré.

Aussi, ajoute-t-il, dans le cadre de la désignation des 15 membres du Collège, qui est l'organe délibérant de l'AIGE, la MODELE a noté que le lundi 22 août 2022 a eu lieu le tirage au sort des représentants des partis politiques et des organisations de la société civile. Ainsi 8 représentants des partis politiques et 6 représentants de la société civile ont été tirés au sort. A la fin du processus de sélection, 4 représentants des partis politiques et 3 représentants de la société civile seront nommés par décret pris en Conseil des ministres, ainsi que les 8 représentants des pouvoirs publics. La MODELE MALI soutient que le système de tirage au sort, pour désigner les membres du

Collège de l'AIGE, viole allègrement l'article 7 alinéa 4 de la loi électorale qui ordonne que : les membres représentant les partis politiques et la société civile sont désignés selon les modalités fixées par ces institutions ou organisations. « **Au vu du chronogramme qui fixe le référendum au 19 mars 2023, tous les démembrements de l'AIGE auraient dû être mis en place au plus tard le 19 septembre 2022** », a rappelé Ibrahima Sangho. Abordant la question de l'écriture de l'avant-projet de Constitution, Sangho met le curseur sur le consensus, gage de toute bonne gouvernance.

Dans la perspective de l'adoption d'une nouvelle Constitution, la MODELE a constaté la prise des décrets par les autorités de la Transition notamment : le décret n°2022-0342/PT-RM du 10 juin 2022, portant création, mission, organisation et fonctionnement de la Commission de rédaction de la Nouvelle Constitution, et le décret n°2022-0394/PT-RM du 29 juin 2022, portant nomination des membres de la commission de rédaction de la nouvelle Constitution ; et enfin le décret n°2022-0601/PT-RM du 27 septembre 2022, portant prorogation du délai de la mission de la commission de rédaction de la nouvelle, qui a été promulgué par le Président de la Transition. Suivant l'article 1er : « Par dérogation à l'article 7 du Décret n°2022-0342/PT-RM du 10 juin 2022 portant création, mission, organisation et fonctionnement de la Commission de rédaction de la nouvelle constitution, le délai de la mission de la Commission de rédaction de la nouvelle constitution est prorogé jusqu'au 31 octobre 2022 ».

La MODELE Mali entend pleinement jouer sa mission d'observation plus large. C'est pourquoi elle a fait les recommandations suivantes: le respect du Chronogramme électoral 2022-2024, le respect des dispositions de la Loi électorale en ce qui concerne la désignation des représentants des partis politiques et de la société civile au sein du Collège de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE), la publication dans les meilleurs délais de l'avant-projet de Constitution et une large consultation autour de ce texte, davantage de consensus dans la conduite des différentes réformes envisagées.

■ Ibrahima Sanogo

Dr. Lamine Keita, Économiste : « La liberté des prix au mali est la règle, et le contrôle l'exception »

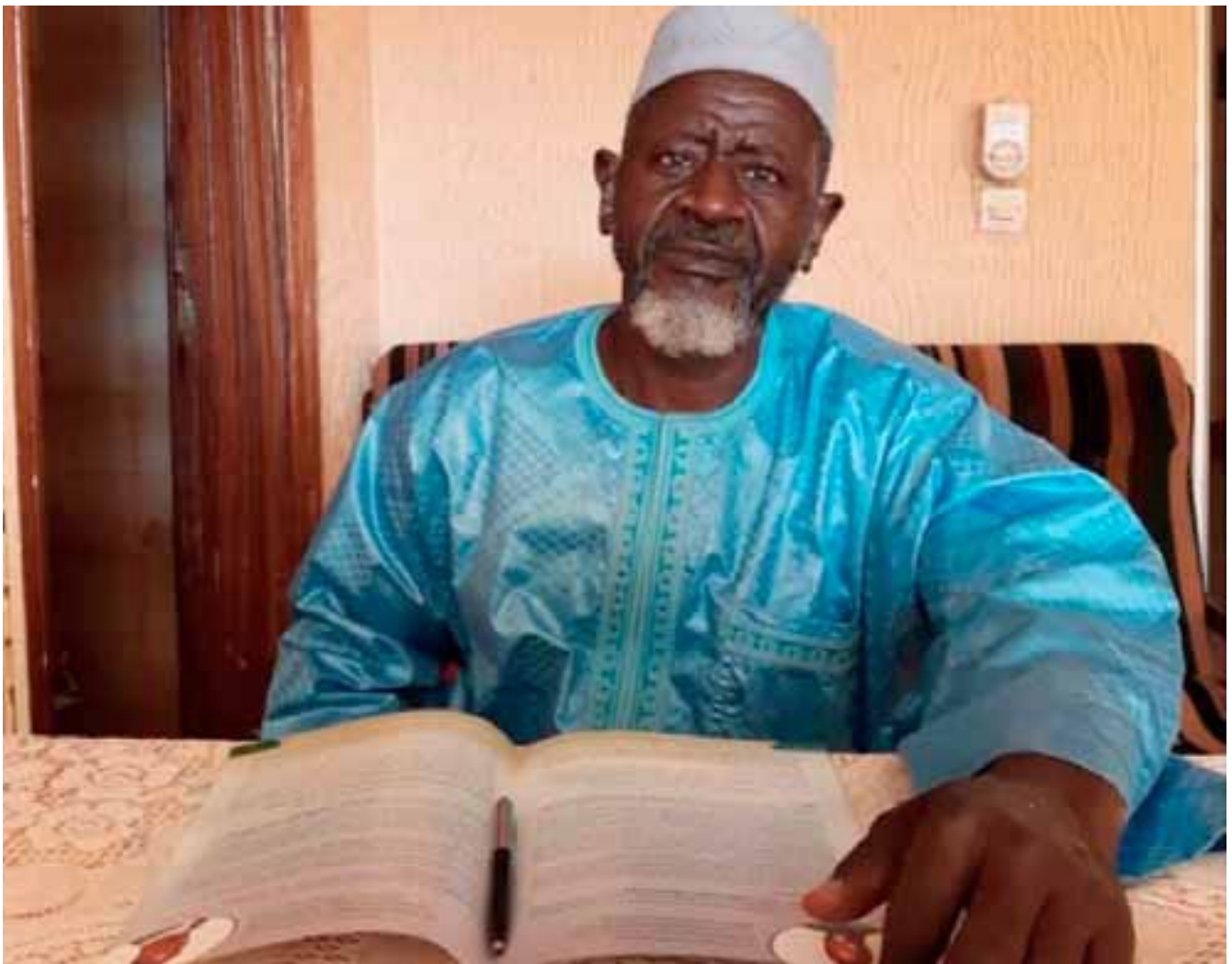
A l'occasion des festivités du 2 septembre 2022, le Dr. Lamine Keita s'est prêté à une interview sur la situation économique du Mali 62 ans après la déclaration de l'indépendance du pays, nous vous livrons ici quelques éléments de ses réflexions... Libéralisme du marché, maîtrise difficile des prix malgré les efforts du gouvernement !!

La liberté des prix au Mali est la règle, et le contrôle l'exception. La raison est simple car le prix est la base de la décision de l'investisseur, surtout privé. Il doit être suffisant pour couvrir les charges productives et autoriser un rendement susceptible d'entretenir l'investissement. S'il est trop faible, des entreprises pénalisées

seront exclues du marché et l'offre en pâtit et les prix pourraient encore s'élever davantage. D'où le retrait de l'Etat des décisions privées pour favoriser le développement en se confinant dans son rôle de régulation et d'arbitre. S'il est élevé, certains opérateurs sortis du marché pourraient y faire leur retour, accroissant ainsi l'offre et exerçant un effet stabili-

sateur sur les prix à la baisse.

Certes, ces derniers temps, ce schéma se trouve plongé dans une économie monde, affectée par la crise de la Covid-19 et des difficultés de l'Union monétaire européenne qui s'étendent à l'économie des pays utilisateurs du F CFA, simple substitut de l'euro : avec la crise de la Covid-19 qui a révélé l'absence d'une politique monétaire digne de ce nom dans nos pays utilisateurs du F CFA ainsi que les pays de l'Union européenne en ont donné la preuve de même que les USA, qui ont suppléé le manque de liquidité qui menaçait le bon déroulement des activités économiques en faisant marcher à plein régime la planche à billets. Pendant ce temps, les pays africains, notamment de la zone franc, devraient attendre le bon vouloir des pays européens en reportant au mieux les délais de remboursement auprès du FMI ou de la Banque mondiale ; Avec la crise de l'euro qui souffre des dysfonctionnements internes à l'Union européenne mettant en cause une visibilité pour cette



monnaie à plus ou moins brève échéance. Ainsi, depuis août-septembre 2022, cette monnaie se déprécie-t-elle sur les marchés, entraînant dans sa chute le F CFA avec ses conséquences sur l'endettement externe et l'inflation dans les pays du FCFA; en plus, le monde est victime des effets de la guerre de l'Ukraine avec : ses effets inflationnistes en Europe liés à la perturbation de la livraison du gaz et du pétrole russes, dont le paiement n'est plus automatique en euro ni en dollar, mais dans les monnaies russes ou non européennes, dont les cours se renforcent chaque jour davantage, tout en menaçant désormais de faire du dollar et de l'euro de simples monnaies volatiles ; la perturbation de la livraison des céréales et des engrais dans le monde. L'économie des pays utilisateurs du F CFA connaît de grandes perturbations du fait du coût de leurs importations d'Europe et hors de l'Union européenne qui coûtent plus cher en leur offrant toutefois des opportunités pour leurs exportations.

Quelle amélioration peut-on apporter pour la performance économique du Mali ?

Pour parler de performance économique, il faut d'abord que l'économie existe. En effet, si on comprend que l'économie est en réalité le prolongement d'un ordre social, l'économie, étant entendue comme la liberté d'aller et de venir avec ses biens et de choisir de les vendre à qui on le veut et au prix librement consenti, n'aura pas de tout temps existé.

En effet, le naturel chez l'homme a été toujours de prendre par la force ce qui lui plaît de posséder et que ce naturel n'aura disparu qu'avec l'apparition de la violence légale qui va inmanquablement s'exercer sur toute entité ayant utilisé la violence privée pour acquérir tout bien dans un espace de souveraineté.

La situation actuelle dans un nombre important de contrées au Mali, nous illustre éloquentement cette économie de « prendre par la force » quand on se réfère à ces hordes de brigands cachés sous plusieurs bannières et qui sévissent dans plusieurs régions du centre et du Nord tout en menaçant bien d'autres.

Cette situation du Mali nous rappelle que ce pays aura donc été victime de dysfonctionnements internes et de complots externes, qui ont trouvé leur jonction dans le démantèle-

ment programmé de l'armée nationale, afin de permettre aux différents protagonistes d'atteindre pleinement leurs objectifs inavoués ; les uns voulant garder un pouvoir à l'abris des bruits de bottes, les autres ayant des visées colonialistes de division du pays, un projet dont l'avenir aura fini d'étaler en plein jour la triste réalité.

Ainsi nous comprenons mieux pourquoi cette destruction des équipements militaires et la déstabilisation de l'armée ont été poursuivies comme stratégie par les politiques d'incantation démocratique des années 1990, quand cette stratégie facilitait également la réalisation du projet colonialiste et raciste de la France d'annexer une partie de ce pays, qu'elle aura toujours considérée comme étant exclusivement nécessaire à la viabilité de son propre avenir économique.

Ainsi, la crise libyenne aidant, la France fera diriger sur le Mali, exsangue, des groupes de terroristes, déjà lourdement armés sur les stocks d'armes de la défunte armée libyenne, qu'elle va entretenir, financer et conseiller pour venir s'établir sur une terre qui leur est promise sur le patrimoine des maliens héritiers de grands empires.

Une telle forfeiture n'aurait jamais été possible sans la complicité interne des usurpateurs locaux de pouvoirs démocratiques. C'est qu'il a fallu attendre l'heure du sursaut national et l'arrivée aux affaires de vrais patriotes dignes de respect, qui ont pris l'initiative de faire renaître ce pays d'une crise multiforme, interne et externe, touchant tous les aspects de la vie politique, administrative, économique et sociale, et tout cela dans le contexte de la crise sanitaire inédite, qui reste encore latente, et d'une guerre voulue et imposée par la France. Il nous apparaît donc que cette renaissance du Mali en 2022 s'effectue dans la douleur, qu'il faudrait supporter encore longtemps, plus que lors de la naissance du Mali il y a 62 ans. De plus, cette douloureuse renaissance s'effectue, pratiquement, avec la présence autour du Mali des mêmes acteurs qu'en 1960, qui, non seulement, n'auront pas changé dans leurs objectifs initiaux qui se présenteraient d'ailleurs aujourd'hui avec encore plus d'affirmation et de détermination qu'il y a 62 ans.

Ainsi, au titre de ces acteurs, la Russie, comme à l'indépendance du pays en 1960, retrouve sa place originelle de partenaire stratégique fiable du Mali, avec le même objectif,

celui d'assister le Mali, selon les intérêts bien compris des parties en présence.

Ensuite, on retrouve la France, qui, certes, en 1960, n'aura pas imaginé s'opposer à une ouverture quelconque vers la Russie largement présente au Mali, alors qu'aujourd'hui, elle aura fait du partenariat du Mali avec la Russie un bras de fer en présentant ce partenariat comme une immixtion dans son pré carré.

Une telle volonté de la France prouve suffisamment que de 1960 et 2022, la France aura nourri l'orgueil d'une réaffirmation très forte de ses propres convictions colonialistes et racistes envers le Mali, ce que les autorités maliennes ont sûrement encouragées mais que les maliens auront négligé de considérer à leur juste valeur, une négligence alors coupable.

Dans le même ordre d'idée, comme en 1960 avec l'éclatement de la Fédération du Mali du fait de la même France, le Mali fera face, tout seul, au silence assourdissant du groupe des mêmes pays africains francophones, un groupe qui s'est aujourd'hui élargi à d'autres pays non francophones de la Cedeao avec la manifestation d'une hostilité ouverte et forte de la part de certains d'entre eux, à travers un embargo aussi injuste qu'injustifié, décrété en toute illégalité contre le Mali et dénoncé par ailleurs par la Cour de justice de l'Uemoa.

Cette situation nous interpelle en montrant le risque que constitue, pour ces organisations régionales, la mise en place d'instances régionales, qui, incapables de prendre en charge le financement propre de leur fonctionnement, se trouveront transformées en un instrument de manipulation aux mains de bailleurs étrangers et détournées de leurs missions de développement, d'entraide et de solidarité.

Contrairement à 1960, le Mali, en 2022, fait face à une hostilité de la part de la totalité des pays de l'Union européenne ayant choisi, dans un premier temps du moins, de faire bloc derrière la France, quand en 1960, cette unanimité était loin de toute imagination, les séquelles des guerres entre frères ennemis étant encore fraîches.

Donc, les défis à relever en 2022 se trouvent artificiellement accrus pour le Mali, qui, cependant, semble historiquement souffler dans la même direction que la Guinée, avec le bénéfice d'un regard attentif et bienveillant de l'Algérie et de la Mauritanie, pendant que le Burkina-Faso, doute et redoute un rapprochement avec le Mali, partagé encore qu'il est

dans son choix d'attendre des ordres de Paris. Il en résulte, aujourd'hui, comme hier, que le Mali fait face à un défi pour le choix de partenaires stratégiques, qui soient respectueux des intérêts des parties prenantes. Cette fois-ci, le Mali ne devrait point se tromper sur le choix de ces partenaires, afin d'assurer dans la durée des choix stratégiques pertinents garantissant le respect des intérêts bien compris par chacun des partenaires.

De plus, se révèle à l'opinion nationale et internationale, la nécessité de disposer d'une armée performante de premier choix, ainsi que des ressources humaines de qualité suffisante sans oublier les moyens adéquats de financement de ses choix prioritaires en matière de développement.

Aujourd'hui, nous comprenons, à la différence d'avec 1960, tous les risques liés à l'abondance des ressources minières stratégiques qui font l'objet de toutes sortes de convoitise belliqueuse et dont regorge le Mali, quand en 1960, le pays semblait plutôt confronté à une agriculture peu rentable et budgétivore et sans source de financement établi.

Il s'agit donc d'une opportunité pour le Mali de savoir tirer profit de ces potentialités généreuses et d'amorcer une véritable politique de développement centrée sur l'usage pertinent de ses nombreuses ressources minières stratégiques.

Le Mali-Kura ou le Mali refondé avec quelle économie ?

Le Mali-Kura, le Mali Refondé ? L'idée de Mali-Kura laisse entrevoir le changement nouveau à introduire comme une innovation. Cependant, en matière d'expérience humaine, seul le changement est en réalité la constance. Souvent on ne trouve pas, parce qu'on cherche trop loin. En réalité, le Mali sera toujours le Mali hérité de nos ancêtres et où il faisait bon vivre : Un Mali, pluriel, riche de sa diversité culturelle, et qui signifie richesse en Arabe, un Mali, dont l'un des empereurs reste à ce jour classé comme étant l'homme le plus riche de tous les temps, du moyen-âge à nos jours ; un Mali ayant abrité la plus grande université du Monde, un Mali opulent qui aura dominé le commerce international sur une longue partie du temps, jusqu'à l'invasion par les troupes hispano-marocaines ; un Mali qui avait un système monétaire performant, avec à l'intérieur

le cauris qui était une monnaie à usage interne, parfaitement fonctionnel sans aucun besoin d'une quelconque garantie externe, quand l'or, à l'international, servait de moyen de paiement international.

Un tel système à présent trouve toute sa splendeur pour quelqu'un qui sait apprendre de l'histoire, en permettant de réaliser pour le Mali, le meilleur rêve qui pourrait être le sien aujourd'hui.

Ainsi, loin d'être le signe d'un archaïsme monétaire, l'exemple du cauris montre tout simplement le caractère relatif de ce que constitue la valeur des biens dans une collectivité donnée et dans le reste de la société humaine.

Pour le comprendre, tentez de payer en Amérique le taxi par l'euro et à la réplique ne tardera pas à vous parvenir. On vous jettera votre argent euro par terre en criant, qu'est-ce que cela : Give me money, give me dollar !! Donnez-moi l'argent, donnez-moi le dollar !!!

A y réfléchir de près, le Mali-Kura a sa solution écrite en lettre d'or dans le Mali hérité de nos ancêtres. En cherchant trop loin, on finit par s'égarer. Retournons donc à la maison et soyons attentifs.

Ainsi, ce Mali-Kura devrait pouvoir : Prôner une politique de réconciliation nationale et activer la volonté du vivre ensemble et ramener la paix sur l'ensemble du pays. Assurer une participation citoyenne tant au niveau local et national à toutes les étapes intermédiaires de la conception et la mise en œuvre des politiques de développement ; Activer les politiques de décentralisation dans leur volet de développement local en complémentarité avec les dif-

férents niveaux régional et national ; Dégager une véritable stratégie d'industrialisation prenant en compte les liaisons entre les développements industriel et agricole ; Dégager une stratégie de financement fondée sur l'usage des ressources minières stratégiques faisant place aux investisseurs privés locaux et externes et cela en soutien à la stratégie d'industrialisation et agricole.

Quels avantages voyez-vous en ce qui concerne l'Economie basée sur l'agriculture ?

Envisager le développement industriel en complémentarité avec le développement de l'agriculture en limitant l'exportation des produits bruts avant transformation ; Envisager un apport de valeur à toute activité primaire, de production ou d'extraction, en interdisant l'exportation des produits bruts.

Qu'est-ce qu'il faut booster à ce niveau ?

Il faut booster au plan conceptuel : en évitant des réalisations industrielles au gré des financements acquis non fondées sur une conception rationnelle établie en matière de développement économique et social ; en fondant l'industrialisation tirant avantage de l'abondance relative des facteurs de production.

Dr. Lamine Keita
(Économiste à la retraite)
Source : Mali Tribune



DECLARATION N° 4/ CPV-MT/22 DU MOUVEMENT TABALE LA SITUATION SOCIOPOLITIQUE DU BURKINA FASO.

Le Mouvement Tabalé, en sa qualité de plate-forme panafricaine de veille citoyenne et des acteurs du changement, accorde une importance primordiale à la quête de souveraineté des peuples africains, leurs conditions de vie, leur sécurité de même la qualité de la gouvernance et l'outil national de défense et de sécurité du territoire, qui doit être performant et entièrement souverain.

Le Mouvement Tabalé qui suivait depuis juin 2022 et avec la plus grande attention, l'évolution de la situation sociopolitique au Burkina Faso, avait noté une accumulation de frustrations au sein de la société civile et des forces armées et de sécurité, suite à l'intensification de l'insécurité et son cortège de morts civils et militaires. Le Mouvement Tabalé, présente aux familles endeuillées ses sincères condoléances et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

La détérioration de l'atmosphère politique suite à la fulgurance et la généralisation de l'insécurité ces 72 dernières heures, ont amené les militaires à interrompre la transition en cours et exigé la démission du Colonel Paul-Henri Sandaogo DAMIBA, désormais, ex Président du MPSR, et ex Président de la Transition.

Le Mouvement Tabalé, tout en prenant acte de l'installation du Capitaine Ibrahim TRAORÉ à la tête du MPSR, affirme tout d'abord son soutien indéfectible au peuple Burkinabé dans sa lutte pour le changement, un peuple déjà martyrisé par les conséquences de l'insécurité.

Le Mouvement Tabalé invite ensuite, le nouveau président du MPSR et toute son équipe à rester constamment à l'écoute des Burkinabés

et à agir selon leur volonté de quête de souveraineté, d'indépendance réelle, de sécurité, de paix, de réconciliation et de développement; toutes choses qui seront la mesure des changements à venir.

Le Mouvement Tabalé continuera à suivre de prêt l'évolution de la situation au Burkina Faso, à travers ses relais locaux tout en espérant que les nouvelles autorités mettront en avant la défense des intérêts vitaux du peuple du pays des hommes intègres du Capitaine Thomas SANKARA, icône et incarnation par excellence de la lutte pour la libération totale de l'Afrique du joug du colonialisme et de l'impérialisme.

Le Mouvement Tabalé, souhaite de la part des nouvelles autorités Burkinabé, un renforcement des liens de bon voisinage avec tous les pays frontaliers en vue d'une mutualisation des efforts de lutte contre le terrorisme, dans une dynamique purement africaine. Les appuis exogènes et non africains

à cette mutualisation des efforts des différents pays africains doivent être rigoureusement conformes aux principes de souveraineté et de respect mutuels.

Bamako, le 02 Octobre 2022.

Le Coordinateur Général du Mouvement Tabalé.

M Seydou TRAORÉ

Ancien Ministre ,

Chevalier de l'Ordre National du Mali



Divorce : L'union perd sa sacralité

Le divorce est la rupture officielle d'un mariage civil ou religieux liant précédemment deux personnes ou plusieurs en cas de polygamie. Ce phénomène est un dilemme auquel certains parents font face aujourd'hui même si cela va complètement changer leur vie. Le divorce apporte la solitude, la dépression, l'obscurité et même le suicide dans la vie d'une personne.

En droit malien, il se distingue de la séparation de fait, sans conséquence juridique, et de la séparation de corps qui est reconnue juridiquement mais qui laisse subsister le mariage. Selon les statistiques, en 2020 le Mali a enregistré plus de 140 000 divorces en 2020. Dans le district de Bamako, le taux de divorce est estimé à plus de 10 000 par ans. Selon la même étude, pour la région de Kayes, les seuls cas recueillis au niveau de la justice, entre 2000 et 2011 est de 1008 cas de divorce.

Maimouna Keita nous explique son histoire de divorce. « Mon mari était un imposteur. Il se voilait la face avant que je ne devienne sa femme. Après le mariage, il a subitement changé de comportement comme moi pas de respect vis-à-vis de ma personne, mes principes et valeurs coutumières étaient inexécutables. Après plusieurs sensibilisations, avertissements et ne voyant aucun changement, j'ai donc divorcé, mais franchement parlant aujourd'hui je regrette. Car je ne voyais plus mes enfants. J'ai vite compris que j'ai fait un mauvais choix de me divorcer en laissant mes enfants dans les bras d'une autre femme qui ne serait en mesure de pouvoir s'occuper d'eux », regrette-t-elle.

Après 10 ans de mariage, Moussa Koïté a opté pour le divorce. « Force est de reconnaître que le divorce n'est ni le souhait d'une femme moins encore de l'homme. Mais face à certaines circonstances, le divorce vaut mieux que continuer une relation qui n'a pas d'avenir. Après le divorce, les choses se sont mal tournées, les enfants étaient les premières victimes. Au début j'avais du mal à surmonter les épreuves mais plus les enfants grandissaient, plus je leur faisais voir la réalité en face ».

La religion musulmane demande toujours de trouver un compromis entre l'homme et la femme avant d'acter le divorce. Selon Cheikh Cherif Haïdara, imam de Sirakoro Meguetan, « religieusement le mot divorce n'existe pas dans le saint coran. Il y a question de mariage, mais jamais un divorce car on s'unit pour le meilleur et pour le pire pour la vie seule la



mort peut vous séparez. Bien vrai que Dieu nous interdit de mentir, mais si le mensonge est la meilleure solution pour sauver un mariage alors tu peux le faire sans hésitation. Il y a un langage qui dit : Se marier ne veut pas dire que tu es un homme, mais arriver à supporter les caprices de ta femme et parvenir à la garder malgré ses vilains défauts, cela fera de toi un homme ».

Le tribunal doit être le dernier recours. Selon le sociologue Ba Moussa Coulibaly, « le nombre de divorces ne cesse de s'accroître au Mali d'année en année. Les raisons sont nombreuses parmi lesquelles l'impréparation psychologique des jeunes mariés qui n'arrivent pas à se défaire des vieilles habitudes. Même au foyer, beaucoup de jeunes couples ressentent le besoin de se libérer des contraintes du foyer. Le mariage devient au fur et à mesure libéricide parce que l'un ou l'autre conjoint n'arrive pas à réserver une parcelle de temps à l'autre, mais aussi pour les besoins de fonctionnement du foyer. On remarque de plus en plus que l'harmonie dans le couple se détériore pendant les premiers mois qui suivent la célébration. Si pour certains il y a un déficit de communication, pour une grande majorité l'insoumission de la femme détruit l'ambiance du couple. Il y a aussi l'impatience de l'un ou l'autre face aux différentes tempêtes que le

couple traverse. Le divorce joue de façon très sensible sur l'équilibre psychologique des enfants. Habités à vivre avec les deux parents, ils peuvent se retrouver brutalement sans l'un ou sans l'autre. Cette situation peut être à l'origine de troubles d'humeur sans compter qu'ils deviennent souvent avec le temps un souffredouleur pour le parent à qui la garde de l'enfant est confiée. L'enfant peut rencontrer aussi des difficultés de concentrations parce qu'il a été arraché à son milieu habituel. Pour éviter cette banalisation du divorce, les jeunes doivent se préparer au fait que le mariage présente des hauts et des bas qu'il faut surmonter. Le critère de l'attirance physique ne doit pas être le seul facteur qui détermine le choix. Les familles doivent s'impliquer pour le tribunal soit le dernier recours. »

En d'autres termes, le divorce n'est pas une bonne chose même si vous vous chameillez tout le temps le mieux serait de s'asseoir et résoudre le problème ensemble car vous vous êtes juré devant la loi et même devant Dieu de s'aimer jusqu'à votre dernier souffle. Donc ça serait un manque de respect envers Dieu et la loi de rompre cette union et aussi pour le meilleur des enfants.

Maimouna Fakaba Sissoko (Stagiaire)
Source : Mali Tribune

Nigeria/présidentielle 2023 : Des milliers de partisans de Peter Obi défilent à Lagos



Plusieurs milliers de partisans de Peter Obi, candidat favori de la jeunesse à l'élection présidentielle du Nigeria, ont défilé samedi à Lagos et dans les grandes villes du pays le plus peuplé d'Afrique.

Il s'agit du premier rassemblement de soutien d'envergure organisé depuis le lancement officiel mercredi de la campagne pour l'élection présidentielle prévue le 25 février 2023.

Les Nigériens doivent désigner un successeur au président Muhammadu Buhari, qui se retire après deux mandats, comme prévu par la Constitution.

Sur les tubes d'afrobeat, des milliers de jeunes ont défilé dans les rues de Lagos, la capitale économique, en scandant le nom de Peter Obi, candidat du Parti travailliste à ce scrutin.

"Nous reprenons notre pays", a lancé à l'AFP Chijioke Chuwunoyere, lors de la marche qui s'est tenue dans le quartier de Surulere. "C'est notre chance de réparer ce qui ne va pas", a ajouté le jeune homme qui travaille dans les nouvelles technologies.

Peter Obi, ancien gouverneur, est apparu ces derniers mois comme le candidat favori des réseaux sociaux et d'une jeunesse lassée par la vieille classe politique.

Sa candidature semble mettre en difficulté celle de Bola Ahmed Tinubu, à la tête du parti au pouvoir, l'APC, comme celle d'Atiku Abubakar qui représente le PDP, principale formation de l'opposition. Ces deux partis dominent la scène politique depuis le retour à la démocratie en 1999.

Le Nigeria traverse une grave crise économique depuis la pandémie de coronavirus, puis l'offensive russe en Ukraine, qui ont fait exploser les prix des produits alimentaires et du carburant, alors que la production pétrolière du pays ne cesse de décliner.

Outre ce marasme économique, l'insécurité y est quasi généralisée. Chaque jour, le pays est meurtri par des violences perpétrées par des groupes criminels et/ou jihadistes, et les autorités, accusées d'être parmi les plus corrompues au monde, sont incapables de les endiguer.

Peter Obi n'a pas lui-même participé aux marches qui se sont déroulées dans plusieurs villes du pays, et dans différents quartiers de la capitale économique de 20 millions d'habitants.

L'une de ces marches s'est tenue à proximité du péage de Lekki, devenu un symbole de la

répression du mouvement "#Endsars" contre les violences policières et la mauvaise gouvernance, qui avait secoué le sud du pays en octobre 2020.

C'est sur cette portion d'une autoroute qui traverse le cœur de Lagos que l'armée et la police avaient tiré sur des manifestants pacifiques, qui chantaient et agitaient des drapeaux.

Cette répression sanglante avait traumatisé une partie de la jeunesse, qui avait promis de continuer sa mobilisation dans les urnes, et semble avoir trouvé ces derniers mois en Peter Obi son candidat.

Selon les autorités électorales, 70% des électeurs nouvellement inscrits pour 2023 sont âgés de 18 à 34 ans.

En dépit de la popularité de M. Obi, les analystes s'interrogent sur sa capacité et celle de son parti à mettre en place en moins de cinq mois un réseau capable de mobiliser les électeurs dans les quelque 180.000 bureaux de vote à travers le pays.

AFP

En Afrique : Une décennie de coups d'État



Pa prise de pouvoir par des militaires au Burkina Faso jeudi s'inscrit dans une longue série de coups d'Etat et de coups de force lors de la décennie écoulée en Afrique.

2012

- MALI: le 22 mars, des militaires renversent le régime d'Amadou Toumani Touré, qu'ils accusent "d'incompétence" dans la lutte contre les rebelles touareg dans le nord du pays. Un "Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'Etat", dirigé par le capitaine Amadou Haya Sanogo, dissout les institutions.

- GUINEE-BISSAU: le 12 avril, un coup d'Etat militaire interrompt le processus électoral, à deux semaines du second tour de la présidentielle. Les putschistes, dirigés par le général Antonio Indjai, déposent le président Pereira et le Premier ministre Gomes Junior.

2013

- CENTRAFRIQUE: en mars, les rebelles de la Séléka, essentiellement musulmans, prennent la capitale Bangui, chassant François Bozizé, au pouvoir depuis dix ans. Leur chef, Michel Djotodia, s'autoproclame président. Le pays sombre dans une crise sécuritaire et politique opposant milices principalement chrétiennes et animistes, les anti-balaka, aux Séléka.

- EGYPTTE: le 3 juillet, après des manifestations monstres réclamant le départ de Mohamed Morsi, élu en 2012, l'armée le destitue et l'arrête.

2015

- BURKINA FASO: le 17 septembre, moins d'un an après la chute de Blaise Compaoré, chassé par un soulèvement populaire, le président Michel Kafando est renversé par un coup d'Etat mené par une unité d'élite de l'armée. Il est rétabli dans ses fonctions une semaine plus tard après un accord entre soldats loyalistes et putschistes.

2017

- ZIMBABWE: le 21 novembre, le président Robert Mugabe, plus vieux dirigeant de la planète à 93 ans, démissionne, poussé vers la sortie par l'armée, son parti et la rue, au terme d'une semaine de crise et alors que l'Assemblée nationale débattait de sa destitution.

2019

- SOUDAN: le 11 avril, Omar el-Béhir, au pouvoir depuis 30 ans, est destitué par l'armée après quatre mois d'un mouvement de protestation populaire. Un conseil de transition est mis en place en août, un Premier ministre civil installé en septembre.

2020

- MALI: le 18 août, le président Ibrahim Bou-bacar Keïta est renversé après plusieurs mois de crise politique. Le 5 octobre est formé un gouvernement de transition, censé rendre le pouvoir aux civils dans les 18 mois.

2021

- TCHAD: le 20 avril, au lendemain du décès

du président Idriss Déby Itno, un conseil militaire de transition présidé par son fils, Mahamat Idriss Déby, chef de la puissante Garde présidentielle, dissout gouvernement et Assemblée nationale.

Il promet de nouvelles institutions après des élections "libres et démocratiques" dans un an et demi. Il s'engage à organiser un "dialogue national inclusif" avec les rebelles.

Par l'entremise du Qatar, le dialogue s'ouvre le 20 août 2022 après plusieurs reports provoqués par les attaques régulières de groupes rebelles.

- MALI: le 24 mai, les militaires arrêtent le président et le Premier ministre après la nomination d'un nouveau gouvernement de transition qui les a mécontentés. Le colonel Assimi Goïta est investi en juin comme président de transition.

La junte assure d'abord qu'elle rendra le pouvoir aux civils début 2022, puis fixe les législatives à l'automne 2023 et la présidentielle à février 2024.

- GUINEE: le 5 septembre, le président Alpha Condé, réélu en octobre 2020 pour un troisième mandat controversé, est renversé par un coup d'Etat militaire. Le 1er octobre, le chef des putschistes, le colonel Mamady Doumbouya prête serment comme président mais s'engage à ne pas se présenter à la prochaine élection. Le 11 mai 2022, l'organe législatif fixe une transition de trois ans.

- SOUDAN: le 25 octobre, les militaires arrêtent les dirigeants civils des autorités de transition, déclenchant des manifestations massives contre ce nouveau putsch, mené par le général Abdel Fattah al-Burhane. Dix mois après, la répression a fait 117 morts.

2022

- BURKINA FASO: le 24 janvier, des militaires en uniforme annoncent à la télévision nationale avoir pris le pouvoir, s'engageant au "retour à un ordre constitutionnel" dans "un délai raisonnable".

Le 29 septembre, le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba est à son tour renversé par des militaires.

AFP

CAN-2025 : "Aucun pays ne sera favorisé" pour l'organiser (président CAF)

■ "Aucun pays ne sera favorisé" pour organiser la CAN (Coupe d'Afrique des Nations) en 2025 à la place de la Guinée, à laquelle elle a été retirée, a indiqué samedi à Alger le président de la Confédération africaine de football (CAF).

"Je peux vous assurer qu'il n'y a aucun pays en Afrique qui va être favorisé ou qui pourra faire pression à propos d'un autre pays", a déclaré le Sud-Africain Patrice Motsepe, lors d'une conférence de presse à Alger.

"Cela ne se produira pas", a martelé le président de la CAF, en soulignant que la perception qu'ont les Africains de son organisation s'avère "très importante".

La direction actuelle de la CAF veut "bâtir un processus consistant à être justes, équitables et à traiter tout le monde sur un pied d'éga-

lité", a-t-il poursuivi.

"Nous voulons donner leur chance à tous les pays. Ce qui est important à mes yeux c'est ce que pensent de nous les gens en Afrique, leur perception. Est-ce qu'ils pensent que nous agissons de manière juste", a insisté M. Motsepe.

La CAF a annoncé vendredi soir le retrait de la CAN-2025 à la Guinée "parce qu'en l'état actuel, les infrastructures et les équipements ne sont pas adaptés ni prêts pour que la CAF puisse accueillir (la CAN) en Guinée".

La CAF a réuni samedi à Alger son comité exécutif qui a commencé à recevoir les nouvelles candidatures pour la CAN-2025. Un responsable de la fédération marocaine a fait savoir samedi que le pays "envisage" d'être candidat. Sans donner d'indications sur d'éventuels

remplaçants de la Guinée, le président de la CAF a souligné: "ce que je peux vous assurer c'est que nous n'allons pas choisir un pays qui ne soit pas à un niveau adéquat pour remplir nos standards de qualité".

A propos du Sénégal, organisateur de la CAN en 1992, M. Motsepe a rappelé qu'il l'avait organisé "avec un grand succès". "J'encourage le Sénégal en partenariat avec d'autres pays et j'encourage chacun des 54 pays" de la CAF. Interrogé sur l'Algérie qui pourrait être également tentée, il a assuré "prendre très au sérieux ce que la population en Algérie pense de la CAF, tout comme ce que pense chacun des pays africains de nous".

AFP





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vos projets se préciseront considérablement, ce qui vous permettra de concentrer vos énergies là où vous pourrez donner le meilleur de vous. Certes, la route ne sera pas complètement dégagée, mais les défis seront là pour prouver ce que vous valez.

Entre des rentrées d'argent irrégulières et des frais fixes à assumer, vous aurez l'impression d'être en mauvais équilibre sur une corde au-dessus du sol. Si on vous doit de l'argent, il faudra être tenace, car vous aurez affaire à un débiteur récalcitrant.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Rendez-vous annulé, points de vue divergents ou problèmes d'organisation, voilà ce qui vous guettera. Notez que vos relations hiérarchiques pourraient se compliquer à cause d'informations déformées ou qui circuleront difficilement d'un poste à l'autre.

Jupiter bien positionné dans votre secteur argent vous facilitera la vie et vous permettra des dépenses, à condition de ne pas abuser de votre carte bleue. Mais à priori, vous aurez suffisamment la tête sur les épaules pour bien gérer votre budget.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les collègues ne semblent guère vous aider, au contraire. Il est possible qu'on vous demande de finir une tâche sous un délai express. Le courage peut momentanément vous manquer dans cette journée difficile. Faites des pauses pour vous régénérer.

Vous devez rester prudent vis-à-vis de l'argent. Les frais sont encore élevés et ils peuvent faire fondre une partie de vos revenus. Vous prenez les choses avec humour. C'est la meilleure façon de voir ces concessions actuelles. La patience est recommandée.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Le Soleil vous fera entrer dans une période constructive. Vous aurez l'occasion de signer un avenant ou un contrat, avec l'assurance que les engagements pris le seront pour longtemps. Extrêmement prudent, vous n'accepterez jamais un travail non déclaré.

Vous ferez un double noeud aux cordons de la bourse que vous ne dénouerez que pour des dépenses utiles ou pour vous acquitter des charges de la vie courante, comme l'électricité, le loyer ou les impôts ! Vous resterez sur l'idée de demeurer économe...



Lion (22 juillet - 23 août)

Besogneux, vous irez jusqu'au bout de vos tâches sans lever le nez de vos dossiers. Sauf qu'un collègue vous dérangera, car il aura besoin de vos services. Vous vous souviendrez à temps qu'il sera champion pour que les autres bossent à sa place.

Parce que le calendrier affiche un vendredi 13, vous croirez à votre chance financière et vous serez tenté de jouer pour gagner le gros lot. Avec toutes ces planètes en Vierge, vous risquerez de vous leurrer, car les sous ne rentreront pas par ce biais.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous voudrez jouer la carte de la discrétion, mais les planètes s'ingénieront à vous pousser sur le devant de la scène. Coaché par Uranus, vous vous mettrez au diapason de vos collègues, gagnerez la confiance de votre hiérarchie ou d'un nouvel employeur.

Vos finances ne feront pas trop de bruit, ce qui vous ira bien, car vous n'aurez pas trop la tête à vous en occuper. Tant que personne ne viendra vous réclamer de l'aide pour un achat, une somme d'argent à avancer, vous n'aborderez pas du tout le sujet.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous devriez retrouver confiance en vous pour avancer. Le poste actuel vous dévalorise et vous attendez une meilleure fonction. Un collègue peut vous apporter du réconfort et des contacts. Des étapes sont nécessaires pour éprouver la satisfaction.

Jouez encore la carte de la réserve. Vous pouvez comparer les prix, observez, mais évitez les achats impulsifs. Le climat est encore dépensier. Vous risquez de vouloir refaire votre garde-robe. L'envie de séduire entraîne des frais supérieurs à ceux estimés.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Avec une structure professionnelle solide, vos projets se concrétiseront. A travers les effets positifs de la pleine Lune, vous aurez vraiment le vent en poupe et il faudra en profiter au maximum. Un vrai soldat aux yeux de votre direction !

Aujourd'hui, vous vivrez un vrai regain financier et les mauvaises surprises seront de plus en plus rares. Ami Scorpion, vous demanderez simplement à vivre de manière confortable et sans compter sans arrêt vos sous. Rien de plus et rien de moins !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

À fond derrière vous, les planètes activeront votre réflexion, votre précision, votre efficacité. Et c'est exactement ce dont vous aurez besoin pour défendre vos idées, avancer sur vos dossiers et vous affirmer significativement dans vos fonctions.

L'argent risquera de vous filer entre les doigts sans même vous laisser le temps de prévoir le coup. Autant dire qu'entre les charges courantes et des dépenses imprévues, vous aurez besoin de tous vos talents de gestionnaire pour retomber sur vos pieds.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Si vous le pouvez, vous prendrez plus vite la poudre d'escampette et lâcherez le bureau plus tôt. Pour les autres, vous mettrez le turbo, avec le même état d'esprit de vouloir en finir rapidement et de profiter de cette fin de journée pour vous détendre.

Vous vous occuperez beaucoup de vos comptes, surtout pour savoir combien vous pourrez dépenser, sans vous mettre en danger. L'envie d'une escapade de quelques jours vous reprendra car vous aurez besoin de décompresser, avant que les jours raccourcissent.



Verseau (20 janvier - 19 février)

L'activité professionnelle connaît un moment de calme. Vous aimeriez évoluer vers un nouveau poste. Une petite formation est envisagée. Elle vous permet de changer de secteur et de relancer votre carrière. Il est essentiel d'avoir confiance en vous.

Des économies sont à venir, car la trésorerie s'épuise. Pour renouveler votre budget, évitez de craquer sur des gadgets. Ils vous attirent et vous lassent vite. Il n'y a pas de recette magique pour garder la stabilité. Différez vos achats importants.



Poisson (19 février - 21 mars)

À cause du carré Lune-Jupiter, vous ne parviendrez pas à chasser de votre tête vos soucis personnels. Du coup, vous cumulerez les tracas professionnels avec vos autres ennuis. Vous serez moins détendu que d'habitude. Vos collègues s'en rendront compte...

Avec Jupiter associé à la Lune, de mauvaises surprises financières seront possibles, comme par exemple des rappels concernant des contraventions impayés... Aujourd'hui, vous nagerez au milieu d'incertitudes et vous pourrez d'ailleurs perdre pied.

L'information est l'oxygène des temps modernes



Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23